

2004

Les comptes des communes

synthèse nationale

LES COMPTES DES COMMUNES 2004

Cet ouvrage présente les comptes 2004 des communes. Il a été réalisé à partir de l'exploitation exhaustive des comptes de gestion des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, receveurs municipaux.

* * *

Au 1^{er} janvier 2004, l'adhésion à un groupement à fiscalité propre (GFP) de près de 1 670 nouvelles communes a porté le taux d'adhésion à un GFP à plus de 85%. Ce taux élevé d'adhésion, en constante progression, est le résultat de la loi du 12 juillet 1999, dite loi « Chevènement », qui a encouragé le regroupement intercommunal. Il résulte de la création de ces établissements publics un transfert des immobilisations et du personnel des communes à destination des GFP.

En 2004, la hausse des frais de personnel (+3,3%) et des achats et charges externes (+3,2%) entraînent une accélération de la progression des charges réelles de fonctionnement (+2,5%). Parallèlement à ces évolutions les produits de fonctionnement s'apprécient à un rythme légèrement moindre (+2,1%) malgré le dynamisme des produits fiscaux et des produits de l'exploitation et du domaine. Dans ce contexte, les communes parviennent tout de même à améliorer légèrement leur autofinancement (+1,7%).

Le rebond de l'investissement communal observé en 2003 (+7,7%) s'amplifie en 2004 (+11,1%). Ainsi au cours de l'exercice 2004 se concrétisent dans les comptes des communes les projets d'investissement identifiés et arrêtés par les équipes municipales renouvelées en 2001.

Le recul de 7,6% des recettes issues du fonds de compensation de la TVA explique, pour partie, que le taux de croissance des ressources définitives d'investissement soit inférieur à celui des dépenses d'investissement direct. Malgré ce contexte et une augmentation atone de l'autofinancement les communes réussissent à dégager un excédent financier de 180 millions d'euros.

Enfin, l'accroissement de la dette des communes a contribué au renforcement de leur fonds de roulement et, par conséquent, à la progression de leur niveau de trésorerie qui atteint 11,5 milliards d'euros à la fin de 2004.

* * *

Le lecteur pourra compléter son information en se reportant aux fiches financières individuelles des communes : celles-ci sont librement consultables sur le site internet du Ministère des Finances dédié aux collectivités locales www.colloc.minefi.gouv.fr (onglet finances locales / comptes des collectivités / communes).

Je souhaite que cette publication apporte à ses lecteurs l'information la plus complète sur les comptes des communes. Mes services sont à leur écoute pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et pour prendre en compte toute remarque sur ce document.

Dominique LAMIOT

Directeur général de la comptabilité publique

sommaire

Présentation des communes en 2004	4
L'analyse des comptes des communes en 2004	7
Analyse du fonctionnement	8
Analyse de l'investissement	15
Analyse de l'équilibre financier	19
Tableaux de synthèse	21
Les comptes des communes de 2000 à 2004	22
Les données 2004 par strate démographique	50
La répartition fonctionnelle des dépenses 2004	60
L'évolution des comptes des communes par strate	64
Les communes en comptabilité nationale	68
Méthodologie et lexique	70
Méthodologie	71
Lexique	73

Présentation des communes en 2004

La commune constitue la cellule de base des collectivités locales européennes. Il s'agit du seul niveau commun à l'ensemble des 25 pays membres de l'Union européenne. Dans certains pays de l'Union européenne tels l'Autriche, la Finlande, Chypre, l'Estonie, Malte, la Slovénie ou le Luxembourg, la commune est d'ailleurs le seul niveau de collectivité locale.

Alors qu'en 2003 il était dénombré près de 75 000 communes au sein de l'Union européenne, l'entrée de dix nouveaux pays a porté ce chiffre à près de 90 000 communes. Elles sont réparties pour l'essentiel en France (36 000), en Allemagne (14 000), en Espagne (8 000), en Italie (8 000) et en République tchèque (6 300), ces cinq pays regroupant 80% des communes.

Corollaire de leur nombre très élevé, les communes françaises sont, pour l'essentiel, de toutes petites

collectivités : 87% des communes métropolitaines ont moins de 2 000 habitants et elles ne concentrent qu'un quart de la population totale.

Ainsi, au sein de l'Union européenne, la France et la Hongrie se partagent les deux dernières places du classement du nombre moyen d'habitants par commune (environ 1 600 habitants par commune). Dans six pays de l'Union européenne les communes comptent en moyenne plus de 30 000 habitants. Il s'agit du Royaume-Uni (135 700), de la Lituanie (60 500), de l'Irlande (44 900), du Portugal (36 000), des Pays-Bas (32 000) et de la Suède (30 700).

Cependant, de nombreux pays européens se sont trouvés confrontés à un problème de réduction du nombre de communes, la commune traditionnelle étant souvent considérée comme trop petite par ses dimensions territoriales et par sa densité

Recensement de 1999 (réactualisé des recensements complémentaires)

	Population (avec doubles comptes *)		Communes	
	Nombre	%	Nombre	%
MOINS DE 10 000 HABITANTS	30 692 247	50,8%	35 682	97,6%
moins de 250 habitants	1 787 441	3,0%	12 971	35,5%
de 250 à moins de 500 habitants	2 812 345	4,7%	7 903	21,6%
de 500 à moins de 2 000 habitants	10 607 841	17,6%	10 984	30,0%
de 2 000 à moins de 3 500 habitants	5 305 732	8,8%	2 025	5,5%
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	3 448 146	5,7%	824	2,3%
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	6 730 742	11,1%	975	2,7%
DE 10 000 A MOINS DE 20 000 HABITANTS	6 608 186	10,9%	474	1,3%
DE 20 000 A MOINS DE 50 000 HABITANTS	9 116 810	15,1%	300	0,8%
DE 50 000 A MOINS DE 100 000 HABITANTS	4 940 158	8,2%	76	0,2%
100 000 HABITANTS ET PLUS (hors Paris)	6 918 422	11,4%	35	0,1%
PARIS	2 147 857	3,6%	1	
TOTAL METROPOLE	60 423 680	100,0%	36 568	100,0%
DOM de moins de 10 000 habitants	289 057	16,9%	67	58,8%
DOM de 10 000 habitants et plus	1 416 414	83,1%	47	41,2%
TOTAL DOM	1 705 471	100,0%	114	100,0%
TOTAL METROPOLE + DOM	62 129 151	100,0%	36 682	100,0%

* La population avec doubles comptes comprend les personnes qui ont leur résidence personnelle dans la commune ainsi que les personnes vivant dans un établissement de la commune (militaires logés dans les casernes, élèves internes des lycées, par exemple) mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune.

démographique. En effet, sans être partout aussi élevé qu'en France, ce nombre, ne correspondait plus à la répartition de la population.

Plusieurs pays ont entrepris de redessiner la carte communale en procédant à des fusions et en redistribuant les compétences entre les différents niveaux de collectivités.

La réforme menée de 1965 à 1977 en Allemagne, dans l'ancienne république fédérale, a ainsi permis de réduire le nombre de communes de 25 000 à 8 500.

La réforme territoriale se poursuit dans la partie orientale de l'Allemagne pour diminuer le nombre de petites communes.

La Suède, le Danemark, les Pays-Bas et, plus récemment, la Grèce ont également engagé d'importantes opérations de fusion qui ont abouti à la réduction du nombre de communes dans des proportions significatives.

Contrairement à un pays comme les Pays-Bas où le Parlement a le pouvoir de supprimer certaines communes et d'en créer de nouvelles, la France a préféré la voie de la fusion volontaire, à l'initiative des intéressés. La loi de 1971 visant à favoriser les fusions et regroupements de communes n'a eu toutefois que des effets très limités et même parfois réversibles, certaines communes fusionnées s'étant séparées par la suite. De même, la campagne de fusion de communes lancée au Luxembourg en 1972 s'est soldée par un échec.

La France a finalement préféré adopter une autre démarche consistant à encourager la collaboration entre les collectivités, cette collaboration pouvant aller jusqu'à la création de personnes morales distinctes, syndicats de communes, communautés urbaines, communautés de communes, communautés de villes, etc.

Plusieurs textes législatifs prévoyant la création de groupements intercommunaux sous la forme d'établissements publics ont ainsi entrepris de favoriser le développement de l'intercommunalité sur le territoire français.

La dernière loi, en date du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement » vise à renforcer et rationaliser la coopération intercommunale, sans remettre toutefois en cause l'institution communale, base de l'exercice des compétences décentralisées, et en continuant d'exclure toute tutelle d'une collectivité sur une autre.

Le cadre juridique et financier de cette loi a favorisé l'adhésion d'un nombre croissant de communes à des structures intercommunales et conduit de nombreux groupements à opter pour le régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Le processus de renforcement de la coopération intercommunale engagé depuis 1999 s'est encore amplifié en 2004. Près de 1 670 communes supplémentaires ont rejoint un groupement à fiscalité propre : depuis le 1^{er} janvier 2004, plus de 85% des communes sont membres d'un GFP.

La communauté d'agglomération est un nouveau type de GFP créé par la loi du 12 juillet 1999, appliquant obligatoirement le régime fiscal de la taxe professionnelle unique.

Elle regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. Toutefois, ce seuil géographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département.

Près de 28 400 communes, essentiellement rurales, regroupant 39% de la population, adhèrent à une communauté de communes.

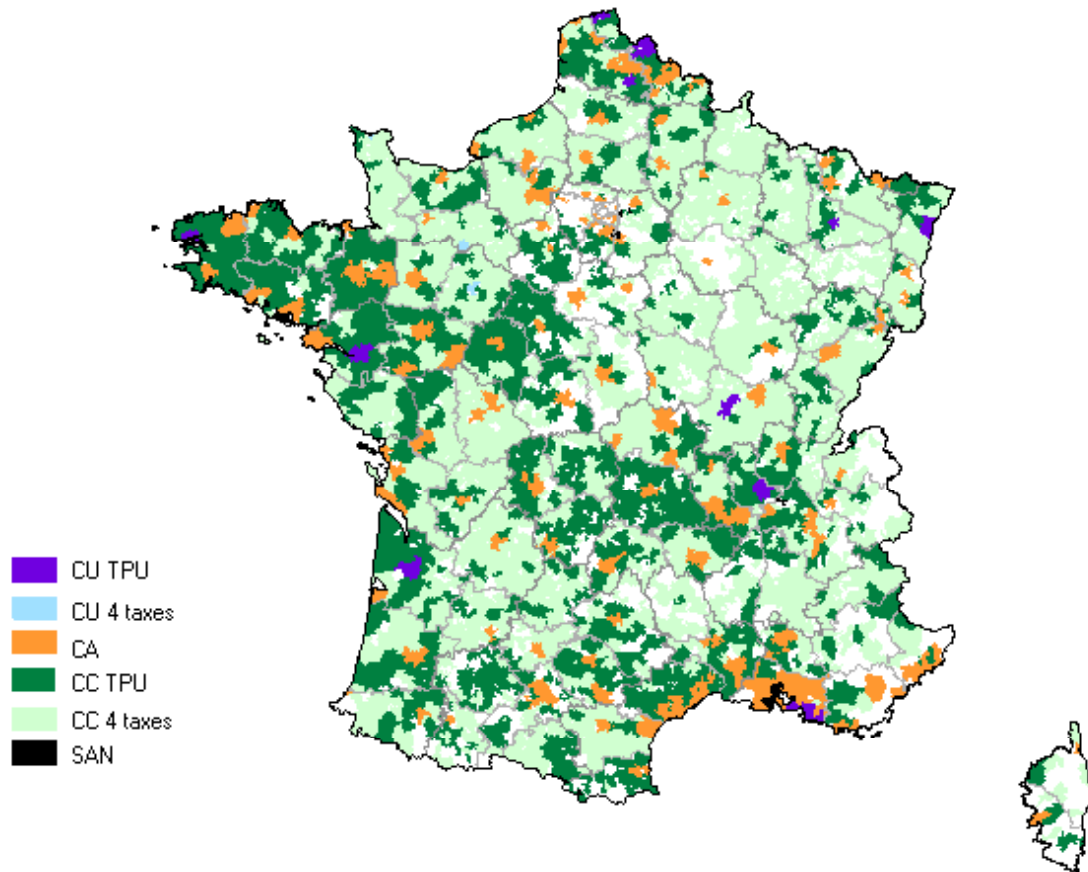
En 2004, 7,2% des communes (2 632 unités) sont membres d'une communauté d'agglomérations qui regroupent près de 32% de la population.

La carte ci-après illustre la progression de l'intégration intercommunale sur l'ensemble du territoire national.

Dans 24 régions une majorité de communes appartiennent désormais à un groupement à fiscalité propre. La région Corse (40%) et celle de Guadeloupe (35%) constituent les deux exceptions. A l'opposé toutes les communes de la région Martinique sont adhérentes d'un groupement et ce taux est de 99% dans la région Nord-Pas-De-Calais.

En 2004, la région Île-de-France a franchi le seuil de 50% de taux d'adhésion. Cependant la situation des départements franciliens est très hétérogène. Le taux d'appartenance demeure faible dans les Yvelines (23%), dans les Hauts de Seine (33%) et en Seine-Saint-Denis (23%).

Les communes au 1^{er} janvier 2004



L'analyse des comptes
des communes

en 2004

Analyse du fonctionnement

La hausse des charges réelles s'accélère par rapport à 2003

Le total des dépenses budgétaires de fonctionnement des communes atteint 57,9 milliards d'euros en 2004, soit une progression annuelle de +2,5% contre +1,7% l'année précédente. Cette plus forte évolution s'explique principalement par le ralentissement du transfert de dépense vers les groupements à fiscalité propre (GFP).

En effet, malgré un dynamisme encore marqué pour l'intercommunalité le nombre de communes ayant rejoint un GFP en 2004 est près de deux fois moins élevé que celui observé en 2003. Ainsi, le transfert de compétences et, par conséquent, d'immobilisations et de charges à destination des GFP est moins important. Par ailleurs, les transferts d'actifs sont réalisés soit dans le cadre d'une mise à disposition, soit dans celui d'une pleine propriété. Cette seconde modalité de transfert implique un accroissement du montant des charges budgétaires exceptionnelles.

Aussi l'étude de l'évolution des charges *réelles*¹ est plus significative de l'évolution structurelle des finances des communes en excluant, notamment, les opérations exceptionnelles de cession d'actif qui ne sont pas appelées à se renouveler.

Ainsi en 2004, les communes ont connu une hausse de leurs charges de +2,2% alors qu'en 2003 elles avaient réussi à contenir la hausse à +0,7%. Il est à noter que le différentiel d'évolution des charges budgétaires entre 2003 et 2004 est de +0,8 point tandis que celui des charges réelles est +1,5 point.

Près de 91% de la progression de l'ensemble des charges réelles (+1,41 milliard d'euros) est expliquée par l'évolution des charges de personnel et des achats et charges externes. Mais, cet accroissement des charges réelles est atténué par une nouvelle diminution des charges financières.

¹ Les charges et les produits réels sont les charges et les produits pris en compte pour le calcul de la capacité d'autofinancement ; ils excluent notamment les dotations aux amortissements et les opérations liées à des cessions d'actif.

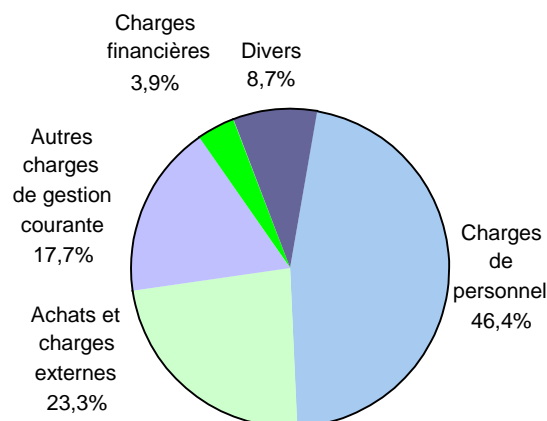
Les charges de personnel progressent de 3,3% en 2004

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges de fonctionnement des communes. Elles représentent 46,4% des dépenses budgétaires et 49,7% des dépenses réelles. Le poids de ce poste de dépense dans les charges réelles a progressé d'un demi point par rapport à 2003.

Après la décélération de la hausse constatée en 2003 (+2,4%), la croissance des frais de personnel (+3,3%) est proche du rythme moyen de +3,6% observé entre 2000 et 2004.

À l'image de l'exercice passé, la hausse des frais de personnel est plus importante pour les communes de moins de 10 000 habitants (+4,0%) qui, cependant, représentent un peu moins du tiers des dépenses communales de personnel.

Structure des charges 2004
57,9 milliards d'euros



Les charges de personnel continuent de croître mécaniquement en raison de :

- la revalorisation au 1^{er} janvier 2004 de 0,5% du point d'indice de la fonction publique ;
- l'augmentation de 0,4 point de la cotisation employeur à la CNRACL ;
- l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT).

Afin d'être complet sur les raisons de l'augmentation des frais de personnel, il convient d'ajouter la hausse de 6,6% des frais de personnel extérieur à la collectivité.

Toutefois, la croissance de ce poste de dépense est atténuée, d'une part, par la poursuite des transferts de personnel vers les structures intercommunales et, d'autre part, par le recul des dépenses liées aux emplois d'insertion. En effet, les rémunérations versées à des emplois-jeunes sont en recul de près de 43,0% (-164,8 millions d'euros); ainsi que celles attribuées à d'autres emplois d'insertion qui passent de 508 millions d'euros à 455 millions d'euros, soit un repli de 10,6%.

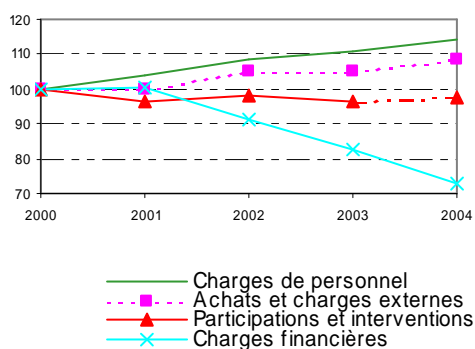
Les charges externes progressent à un rythme similaire à celui des charges de personnel...

Après avoir marqué une pause en 2003, les **achats et charges externes** (23,3% des dépenses) sont repartis à la hausse en 2004 (+3,2%) pour s'établir légèrement au-dessus de 13,5 milliards d'euros.

Les achats et charges externes progressent sensiblement au même rythme dans les communes de plus de 10 000 habitants (+3,3%) que dans celles de moins de 10 000 habitants. Les plus importantes variations relatives se situent dans les strates extrêmes : +4,1% dans les communes de moins de 500 habitants et +5,6% dans celles de plus de 100 000 habitants.

Toutes les charges ne varient pas dans les mêmes proportions. Ainsi les contrats de prestation de

Evolution des charges courantes
(base 100 en 2000)



services avec des entreprises, les rémunérations d'intermédiaires, les frais de télécommunications sont stables ou progressent au plus de 0,8%. A l'opposé, les frais d'affranchissements augmentent de 6,6%, les achats d'études et prestations de services augmentent de 7,5% et les primes

d'assurances qui avaient déjà progressé de 10% en 2003, s'apprécient encore de 8,6%.

...alors que les autres charges de gestion courante remontent à leur niveau de 2002...

Les **autres charges de gestion courante** qui avaient reculé de 0,9% en 2003, progressent de 1,0% en 2004 pour atteindre 10,3 milliards d'euros ce qui est sensiblement leur niveau de 2002.

Ce poste représente 17,7% du total des charges de fonctionnement et 19,0% des dépenses réelles de fonctionnement. Il regroupe trois types de charges : les contingents et participations obligatoires, les subventions versées et les autres charges courantes non financières.

Le montant des *contingents et participations obligatoires* s'inscrit à la baisse comme en 2003 mais d'une ampleur nettement moindre. Après avoir reculé de 300 millions d'euros en 2003, ce poste de dépense diminue de 25 millions d'euros au cours de l'exercice, soit un repli de 0,8%.

Cette diminution s'explique, comme l'an passé, par le recul de 6,5% des contributions versées aux organismes de regroupement qui représentent, en 2004, 42,0% des dépenses de contingents et participations obligatoires contre 44,6% en 2003. En effet, les communes qui adhèrent à un syndicat versent à celui-ci une contribution ; la création de nouveaux GFP ou le développement des compétences des groupements déjà existants a entraîné la dissolution de certains syndicats dont les attributions sont désormais exercées par les GFP. Seules les communes de plus de 50 000 habitants connaissent une croissance de ce poste de dépense.

Par ailleurs, la contribution au service d'incendie qui représente un peu moins de 31% du total des participations obligatoires, s'élève à près de 950 millions soit une progression annuelle de l'ordre de 2,4%.

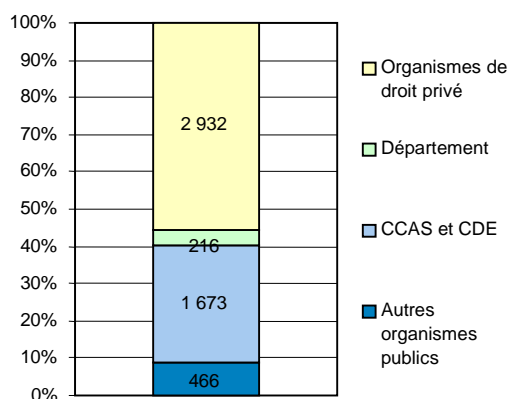
Enfin, depuis la suppression des contingents communaux d'aide sociale, hormis quelques opérations résiduelles de régularisation, seule la ville de Paris² continue à enregistrer des dépenses au titre de l'aide sociale au profit du département, les autres départements percevant directement cette ressource par le biais de la DGF.

² Les dispositions des articles L. 2334-7-2 et L. 3334-7-1 ne sont pas applicables à Paris. Le Conseil de Paris fixe les conditions financières de la suppression de la participation de la commune aux dépenses d'aide sociale et de santé du département (article L. 3413-2 du CGCT).

En 2004, comme les années antérieures, les communes ont accru les subventions versées pour atteindre un montant total de 5,7 milliards d'euros, dont près de 93% sont des subventions de fonctionnement. Les organismes de droit privé sont les principaux bénéficiaires de ces subventions car ils en perçoivent près de 55%, ils sont suivis par les centres communaux d'action sociale et les caisses des écoles (près de 30%), les départements ainsi que d'autres collectivités et organismes publics se partageant le solde.

Les communes ont également versé 185 millions d'euros de fonds de concours en 2004, soit 7,1% de plus qu'en 2003.

Structure des subventions de fonctionnement versées par les communes en 2004
(en millions d'euros)



... et que les charges financières continuent de décroître.

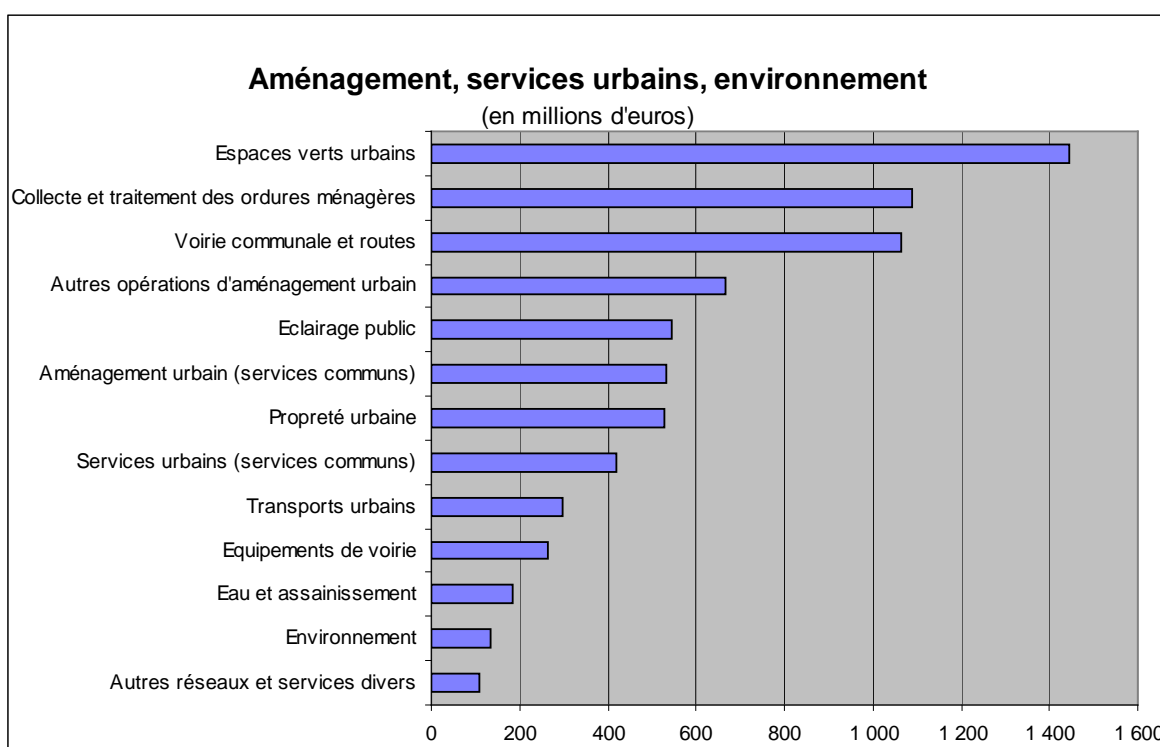
Pour la troisième année consécutive le poids des charges financières décroît. Après une diminution de 8,7% en 2002 et de 9,1% en 2003 ce poste de dépense s'allège de 9,6% en 2004.

Ainsi au cours de la période 1998-2004 les charges financières des communes ont diminué en moyenne de 7,4% par an, permettant aux municipalités de dégager globalement une économie de 1,3 milliard d'euros, soit plus du tiers du volume des charges financières de 1998.

Cette évolution bénéfique pour les charges communales résulte d'un contexte de taux d'intérêts particulièrement favorable et d'une gestion active de la dette. De plus, elle trouve également son origine dans la réduction de l'encours de dette à moyen et long terme consécutive au transfert aux structures intercommunales d'une partie des actifs communaux et des emprunts y afférents.

Toutes les strates de communes connaissent un recul de leurs charges financières. Cependant, le taux de diminution est trois fois moins important dans les communes de moins de 500 habitants (-4,5%) que dans celles de 10 000 à 50 000 habitants (-13,5%).

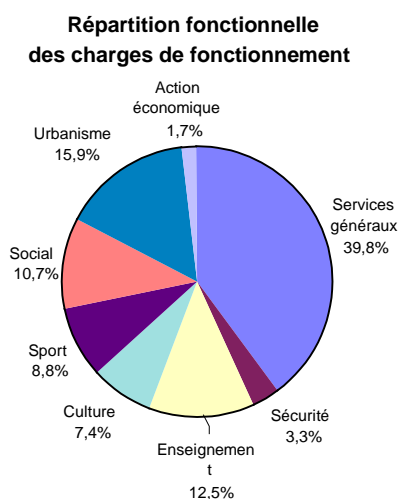
Analyse fonctionnelle



L'analyse des charges de fonctionnement peut être affinée dans les communes de plus de 3 500 habitants qui présentent leur budget à la fois par nature et par fonction.

En 2004, la part des services généraux s'accroît d'un point par rapport à l'année précédente, elle s'établit ainsi à 39,8% des crédits de fonctionnement, soit 16,5 milliards d'euros. Cet accroissement est réalisé, principalement, au détriment de l'*urbanisme* qui bien que demeurant toujours la fonction la plus dotée (6,6 milliards d'euros, soit 15,9% des charges) est en repli d'un demi point.

Ainsi, l'urbanisme identifié au travers de la fonction 8 de la nomenclature comptable M14 « *Aménagement et services urbains, environnement* » demeure le domaine de compétence privilégié des communes.



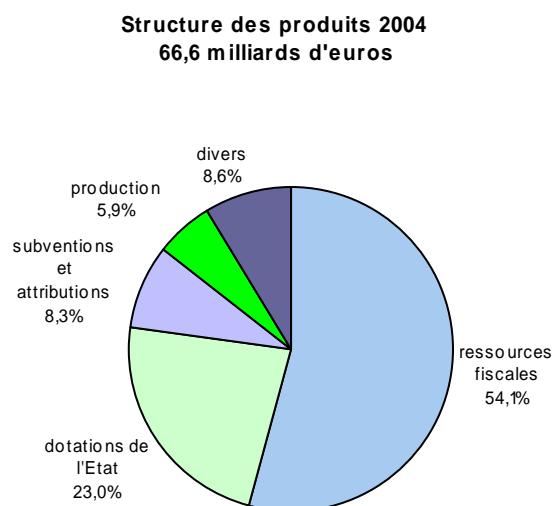
Les dépenses consacrées à l'entretien des « *Espaces verts urbains* » par les communes de plus de 3 500 habitants s'élèvent à plus de 1,4 milliard d'euros. Les charges relatives à la « *Collecte et au traitement des ordures ménagères* » comptabilisées dans les budgets principaux des communes s'établissent à 1,1 milliard d'euros. Il s'agit là d'une compétence transférée par les communes vers les EPCI ce qui explique le repli de près de 100 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. A contrario, le poste « *Voirie communale et routes* » continue de progresser pour arriver quasiment au même niveau que le « *traitement des ordures ménagères* ». Les enveloppes allouées à la « *propreté urbaine* », à « *l'éclairage public* » et à « *l'aménagement urbain* » s'élèvent chacune à plus de 500 millions d'euros.

La fonction « *Enseignement-formation* » (12,5%) est dotée de 5,2 milliards d'euros dont plus de la moitié attribuée aux écoles primaires et près d'un tiers aux services annexes de l'enseignement. L'action

sociale (10,7%) occupe également une place essentielle dans les dépenses de fonctionnement des communes. Elle se concrétise notamment par le biais des subventions communales (1,7 milliard d'euros) versées aux CCAS et aux Caisses des Écoles.

L'évolution des produits réels de fonctionnement reste dynamique : + 2,1%

Le total des recettes budgétaires de fonctionnement des communes est proche de 66,6 milliards d'euros en 2004, soit une hausse de 2,2% contre 2,4% en 2003.



A l'inverse, les **produits réels** de fonctionnement progressent plus rapidement en 2004 (+2,1%) qu'en 2003 (+1,8%). Cette augmentation provient essentiellement des produits de l'exploitation et du domaine (+3,2%) et des ressources fiscales (+3,4%) alors que les autres produits stagnent et que les subventions et participations reçues reculent légèrement.

Après avoir stagné au cours de l'année 2003, les **produits des services du domaine et ventes diverses** augmentent de 3,2% pour s'établir légèrement au-dessus de 3,9 milliards d'euros. Cette augmentation provient des « *redevances et droits des services scolaires et d'enseignement* »

qui ont progressé de 11,1% et représentent un produit de près de 900 millions d'euros. Par ailleurs, les recettes issues des « *droits de stationnement et de location sur la voie publique* » ont progressé de 14,1% pour atteindre 111 millions d'euros soit, pour 2004, une recette supérieure à la « *redevance d'enlèvement des ordures ménagères* » qui a baissé de 16,4%. Cette diminution est consécutive au transfert de la compétence d'enlèvement des ordures ménagères vers les GFP.

Les ressources fiscales augmentent plus fortement qu'en 2003

En 2004, la fiscalité perçue par les communes progresse de 3,4% contre 2,7% en 2003. Pour la première fois depuis 1999, cette hausse touche les trois catégories de fiscalité (directe, indirecte et reversée).

Le produit de la « *fiscalité directe* » qui avait régressé entre 2000 et 2002, confirme l'inversion de tendance entamée en 2003 (+0,3%) en progressant de 2,1% en 2004.

Cette forte augmentation des produits locaux résulte :

- de la revalorisation forfaitaire de 1,5% des valeurs locatives,
- du rythme soutenu de logements construits,
- de l'augmentation des taux d'imposition votés par certaines municipalités,
- d'une moindre diminution des recettes de taxe professionnelle.

S'agissant de ce dernier point, en 2004 comme les années antérieures, les communes continuent d'enregistrer moins de recettes issues de la taxe professionnelle. Cependant, en 2004 le repli (-7,2%, contre -19,6% en 2003) s'explique par l'achèvement de la réforme fiscale et le ralentissement de la mise en place des groupements à fiscalité propre avec taxe professionnelle unique (TPU).

En effet, les effets de la réforme de la taxe professionnelle se sont terminés en 2003. En 2004,

il n'y a alors plus de réduction due à ce facteur.

Par ailleurs, le nombre de communes adhérant à un GFP à TPU est en progression mais dans des proportions moindres que par le passé. Ainsi en 2004, 13 362 communes appartenaient à un GFP à TPU soit une progression de près de 1 400 unités par rapport à 2003, année au cours de laquelle la progression avait été de 2 815 unités.

Cependant il est indéniable que la réforme de la taxe professionnelle et l'accroissement du nombre de communes membres d'un GFP à TPU ont bouleversé, depuis 1999, la structure de la fiscalité directe des communes. La taxe professionnelle qui constituait 44,6% du total des impositions directes en 1999 ne représente plus que 19,0% en 2004 alors que la taxe sur le foncier bâti pèse désormais 42,9% et la taxe d'habitation 34,9% de ce total.

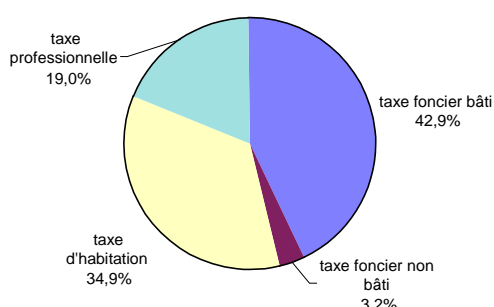
Toutefois, cette répartition intègre uniquement les produits fiscaux votés par les communes. Par l'intermédiaire de la « *fiscalité reversée* » les communes membres d'un GFP à TPU perçoivent, indirectement, de la taxe professionnelle.

La mise en place de la taxe professionnelle unique conduit les communes à transférer aux groupements l'intégralité des recettes de taxe professionnelle. Les communes continuant à percevoir les seuls impôts ménages. Mais les groupements reversent aux communes une attribution de compensation égale au produit de la taxe professionnelle (perçu avant le passage en TPU), diminué du montant des charges transférées.

De plus, les communes peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une dotation de solidarité communautaire versée par les groupements. Cette dotation prend notamment en compte la population, le potentiel fiscal et les charges des communes membres.

En 2004, la fiscalité reversée continue de progresser (+8,4%), à un rythme cependant moindre que celui constaté en 2003 (+21,6%) et en 2002 (+54,6%). Ce ralentissement s'explique par la mise en place de GFP à TPU en nombre moins important que les deux années précédentes.

Structure de la fiscalité directe en 2004



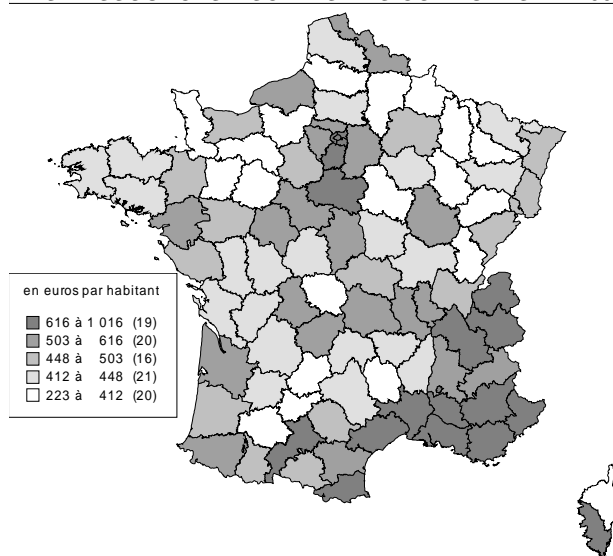
S'agissant de la fiscalité indirecte, les « *autres impôts et taxes* » enregistrent, en 2004, une progression de 3,1% après avoir reculé durant les trois derniers exercices du fait, là aussi, du développement des GFP. En effet, la « *collecte et le traitement des ordures ménagères* » est une compétence de plus en plus souvent prise en charge par les GFP dans le cadre des transferts de compétences aux structures intercommunales. En conséquence, le produit de la taxe d'enlèvement

des ordures ménagères (TEOM) a été transféré aux groupements. Après une chute de 30% en 2003, la diminution de recette enregistrée par les communes est moindre (-12,4%). Ce ralentissement va de pair avec celui du transfert de compétences dû à une création de groupements moins forte. Mais contrairement à l'année 2003, le dynamisme de la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (+16,2%) a compensé le recul enregistré sur la TEOM.

Le dynamisme des ressources fiscales entraîne une augmentation de sa part dans le total des produits budgétaires de fonctionnement qui passe de 53,4% en 2003 à 54,1% en 2004.

La carte ci-après illustre néanmoins les disparités de ressources fiscales (en euros par habitant) sur le territoire national. Le niveau le plus élevé de ressources fiscales est concentré en région parisienne et dans les régions Rhône-Alpes et PACA auxquels il convient d'ajouter les quatre départements d'outre-mer.

LES RESSOURCES FISCALES DES COMMUNES EN 2004



Les dotations de l'État ajoutées aux autres attributions sont stables en 2004

L'année 2004 est marquée par la réforme des concours financiers de l'État inscrite dans la loi de finances. Il s'agit de réformer l'architecture des

concours financiers de l'État aux collectivités locales en élargissant le périmètre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et en effectuant une nouvelle répartition entre la dotation forfaitaire et la dotation de péréquation. En outre, le contrat de croissance et de solidarité a été reconduit.

Dorénavant, la DGF des communes comprend la compensation de la suppression de la part salaires de la taxe professionnelle, le fonds national de péréquation et la compensation des baisses de dotation de compensation de la taxe professionnelle.

S'agissant de l'évolution du montant de la DGF, le contrat de croissance et de solidarité institué par l'article 57 de la loi de finances pour 1999 pour la période 1999-2001 a été prorogé en 2004. Ainsi, les principaux concours de l'État aux collectivités locales continuent de progresser en fonction d'un indice composé du taux d'évolution des prix à la consommation (hors tabac) et d'une fraction du taux de croissance du PIB en volume (33% en 2004).

Cependant, compte tenu du changement de périmètre de la DGF, pour apprécier l'évolution entre 2003 et 2004, il convient d'inclure les « autres attributions » aux « dotations de l'État ». Ce montant enregistré dans la comptabilité communale est quasiment stable entre 2003 et 2004 autour de 18,3 milliards d'euros.

En 2004, les **dotations de l'État** aux communes s'élèvent à 15,3 milliards d'euros parmi lesquelles la DGF représente 97,6% soit 15,0 milliards d'euros contre 12,0 milliards d'euros en 2003. Cette augmentation de 3 milliards d'euros de la DGF est composée d'un accroissement de 2,4 milliards d'euros de la part forfaitaire et de 600 millions d'euros de la part de péréquation.

Ainsi, au sein de la DGF la dotation forfaitaire est passée de 11 milliards d'euros en 2003 à 13,4 milliards d'euros en 2004. L'intégration dans la part forfaitaire de la compensation de la part salaires de la taxe professionnelle et la compensation des baisses de dotation de compensation de la taxe professionnelle expliquent cette augmentation. L'appréciation de 600 millions de la part de péréquation est due pour 505 millions d'euros à la création de la dotation nationale de péréquation en remplacement du fonds national de péréquation et pour le solde à la revalorisation de l'ensemble des autres composantes et à l'instauration de la dotation de compensation des groupements de communes.

Le montant des **subventions et participations** diminue de 3,1% par rapport à 2003. Cette évolution résulte principalement de la sortie progressive du

dispositif « emplois jeunes » qui se traduit en 2004 par une réduction de 46% des participations versées par l'État. Elle est à rapprocher de la baisse du volume des rémunérations attribuées par les communes à des emplois-jeunes (voir supra). Cette baisse n'est pas compensée par la hausse des participations des autres organismes de 13,6% qui atteignent 1,2 milliard d'euros.

Les **autres attributions** (de péréquation et de compensation notamment) qui représentent un volume financier de près de 3 milliards d'euros sont en chute de près de 50% du fait de la réforme des concours financiers de l'État évoquée précédemment. En outre, les attributions de compensation versées par l'État au titre des exonérations des taxes foncières et de la taxe d'habitation progressent de 4% pour atteindre 1 milliard d'euros.

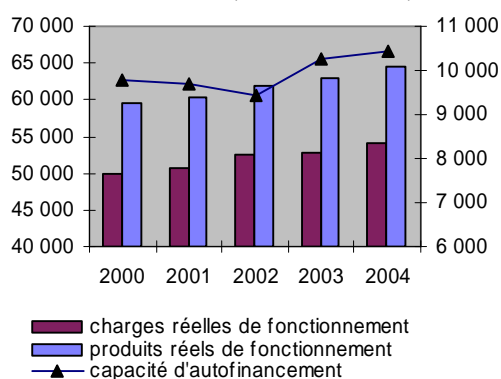
Après s'être appréciés de 10% en 2003, les **autres produits de gestion courante** sont stables en 2004, ils se maintiennent à 2,2 milliards d'euros. Ces autres produits sont composés pour près de 57% par les revenus des immeubles dont le montant est en progression de 1,5% en 2004. Cependant, cette hausse et celle des redevances versées par les fermiers et concessionnaires (+4,4%) sont compensées par la baisse des redevances pour concessions, brevets (-10,0%) et des produits divers de gestion courante (-4,7%).

En 2004, la croissance relative des charges budgétaires de fonctionnement (+2,5%) a été supérieure à celle des produits (+2,2%). Dans ce contexte, le résultat net de la section de fonctionnement est resté quasiment stable (+24 millions d'euros) à 8,7 milliards d'euros, après avoir progressé de 7,3% en 2003.

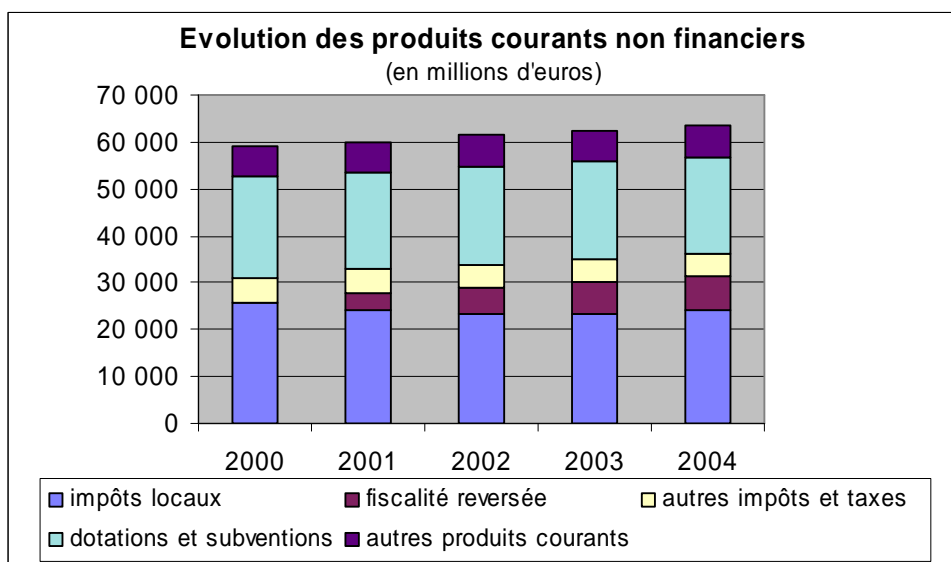
S'agissant de la progression des charges (+2,2%) et des produits (+2,1) réels de fonctionnement, le différentiel de progression est plus faible. Dans ce contexte, l'autofinancement progresse tout de même de +1,7% pour atteindre 10,4 milliards d'euros.

Le dynamisme des ressources propres des communes (produits des services du domaine et

Evolution de l'autofinancement de 2000 à 2004 (en millions d'euros)



Evolution des produits courants non financiers (en millions d'euros)



La capacité d'autofinancement des communes s'améliore

fiscalité) ont contribué à l'appréciation de l'autofinancement malgré une accélération des dépenses de personnel et des achats et charges externes.

Analyse de l'investissement

En 2004, l'investissement direct (+11,1%) amplifie le rebond initié en 2003 (+7,7%)

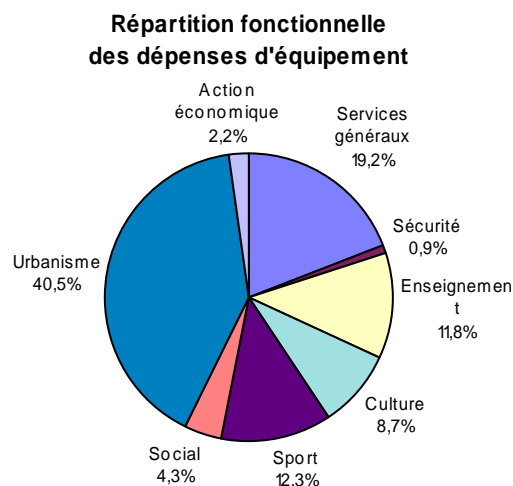
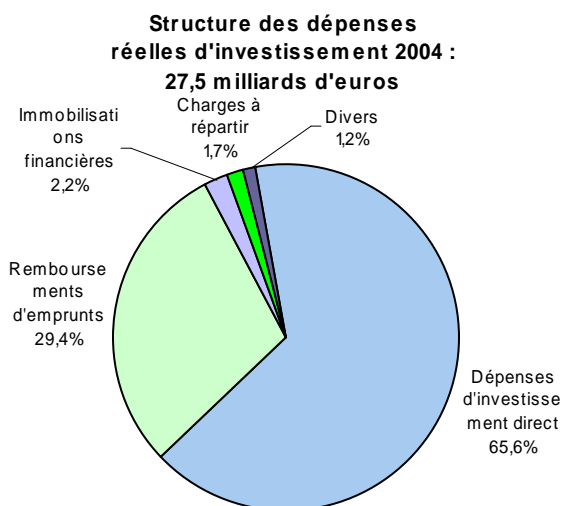
Le volume total des dépenses réelles d'investissement des communes s'établit à 27,5 milliards d'euros, en progression de 7,2% par rapport à 2003.

Les **dépenses d'investissement direct**, qui représentent près des deux-tiers du total des emplois, s'établissent légèrement au-dessus de 18 milliards d'euros en 2004, soit une progression de 11,1%.

Après une baisse des dépenses réelles d'investissement observée en 2001 et en 2002, le rebond constaté en 2003 (+7,7%) s'amplifie en 2004. Ce dynamisme de l'investissement s'explique, pour partie, par l'effet « cycle électoral ». Après le renouvellement de l'exécutif communal en 2001, l'année 2004 est le troisième exercice au cours duquel se concrétisent dans la comptabilité des communes les projets d'investissement identifiés et engagés par les nouvelles équipes municipales.

En effet, malgré le transfert d'une partie de leurs compétences à des structures intercommunales, le niveau d'investissement des communes reste soutenu. Ces dernières ont encore à financer des dépenses importantes, d'une part, du fait notamment des contraintes qui s'imposent à elles en matière d'environnement et de développement durable. D'autre part, les communes ont engagé des programmes d'investissements lourds dont la montée en charge est progressive. Ainsi, la ville de Paris connaît une progression de près de 50% de ses dépenses budgétaires d'investissement corporel et incorporel principalement dû à la construction d'une ligne de tramway. Cet accroissement de 164 millions d'euros des dépenses d'immobilisation corporelles de la capitale représente un quart de l'accroissement national.

L'accélération des dépenses d'immobilisations corporelles est plus marquée pour les communes de plus de 10 000 habitants où la progression, hors Paris, atteint +15,7% alors qu'elle est limitée à +3,8% pour les communes de moins de 10 000 habitants.



Les dépenses d'investissement en rapport avec l'« *Aménagement et services urbains, environnement* » identifiées au travers de la fonction 8 de la nomenclature M14 occupent une place de plus en plus prépondérante dans le budget des communes de métropole de plus de 3 500 habitants. Elle représente en effet 4,8 milliards d'euros, soit 40,5% du total des dépenses d'équipement contre 39,5% l'an passé.

En 2004, les communes ont également investi 1,5 milliard d'euros en faveur de la jeunesse et des sports (12,3%) soit un montant supérieur à celui consacré à l'éducation (1,4 milliard d'euros). En 2004, les crédits consacrés à l'école primaire dépassent 1 milliard d'euros.

Le niveau des **remboursements d'emprunts** s'accroît de 1,5% en 2004, il dépasse 8 milliards d'euros. Par ailleurs, le poids de cette charge dans le total des dépenses réelles d'investissement est en recul de 1,7 point pour s'établir à 29,3%.

Les remboursements d'emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie progressent de 37,5% pour atteindre 2,2 milliards d'euros en 2004. Leur volume s'amplifie depuis plusieurs années du fait de l'utilisation croissante par les grandes villes de cette formule d'emprunt. Une réforme de la nomenclature comptable M14 est intervenue en 2004 permettant de distinguer la partie de ces remboursements se rapportant effectivement à des emprunts à moyen et long terme (0,6 milliard d'euros) de celle (1,6 milliard d'euros) correspondant à des mouvements d'aller-retour sur le compte au Trésor visant à optimiser la gestion de trésorerie.

L'exercice 2004 est marqué par un tassement du volume des opérations de refinancement de dette qui passe de 708 à 665 millions d'euros. Malgré ce recul, la politique de gestion active de la dette demeure un souci de bonne gestion pour de nombreuses municipalités.

Les **immobilisations financières** qui représentent 2,2% du total des dépenses réelles d'investissement, s'élèvent à 607 millions d'euros (contre 644 millions en 2003). Ce repli s'explique, pour partie, par le ralentissement de l'accroissement des structures intercommunales. En effet, le montant des immobilisations financières des emprunts afférents aux immobilisations transférées aux GFP diminue de près de 50%. Cette créance sera remboursée aux communes par les groupements pour compenser la charge de remboursement du capital qui continue à être assumée juridiquement par les communes.

La croissance des ressources d'investissement est moins forte que les dépenses

Après un accroissement de 7,8% en 2003, les ressources d'investissement progressent de 4,9% en 2004 pour atteindre 28 milliards d'euros.

Ce ralentissement de la progression est en corrélation avec celui de l'autofinancement qui ne s'apprécie que de 1,7% après une progression de 8,4% en 2003. En conséquence la part de l'autofinancement dans les ressources d'investissement décroît de 1,2 point pour s'établir à 37,2%.

La **capacité d'autofinancement** dégagée par la section de fonctionnement (excédent des produits réels sur les charges réelles) constitue en effet pour les communes la ressource la plus importante de financement des dépenses d'équipement. Elle dépasse 10,4 milliards d'euros en 2004.

Autre ressource de financement interne, le produit des **cessions ou réductions de l'actif immobilisé** progresse également pour atteindre 2,4 milliards d'euros. Les importantes plus-values de cessions enregistrées lors de la vente de titres de participation en 2003 ne se sont pas renouvelées en 2004. Dans ces conditions la part due aux immobilisations financières dans le total des cessions ou des réductions d'immobilisations n'est plus que d'un quart contre un tiers l'année précédente.

Le montant des **subventions d'investissement** reçu par les communes progresse de 468 millions d'euros pour atteindre 4,7 milliards d'euros. La progression de cette recette qui accompagne le dynamisme de l'investissement provient essentiellement des départements dont la subvention représente plus de 26% du total et progresse de 19,1% (+198 millions d'euros).

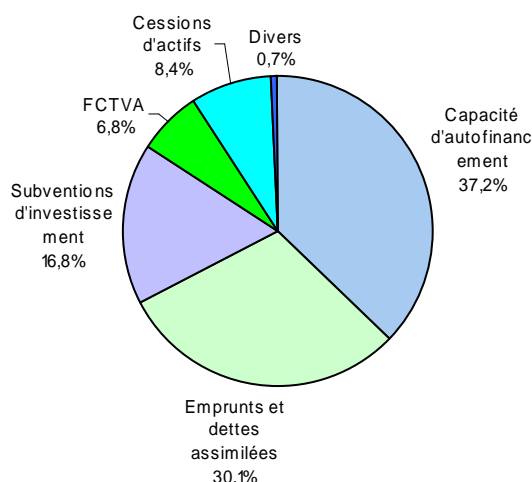
La variation **du fonds de compensation de la TVA** (FCTVA) est corrélée avec la variation de l'investissement constatée deux ans auparavant. En effet, c'est le montant de l'investissement réalisé la pénultième année qui constitue l'assiette pour la liquidation de ce fonds. Ainsi, le recul de cette ressource observé en 2004 (-7,6%) s'explique par la

diminution de 6,8% des dépenses d'investissement direct enregistrée en 2002.

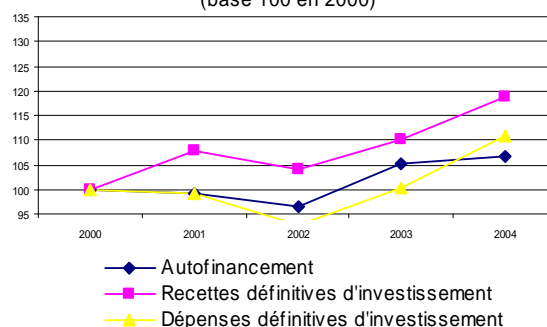
Enfin, le dernier facteur explicatif de la progression de 6,9% des ressources réelles d'investissement est constitué par la hausse de 8,8% de la mobilisation d'emprunts.

7,7 milliards d'euros en 2003. Les emprunts assortis d'une option de ligne de trésorerie représentent plus de 30% des emprunts souscrits et ils ont progressé de plus de 43% par rapport à 2003 pour atteindre 2,6 milliards d'euros. S'agissant de ce type d'emprunt, suite à une modification de la nomenclature comptable intervenue en 2004, il est

Structure des ressources d'investissement 2004 : 28,0 milliards d'euros



Evolution des dépenses et recettes d'investissement hors opérations financières (base 100 en 2000)



maintenant possible de distinguer la part afférente à l'emprunt et celle relative à l'option de tirage sur la ligne de trésorerie. Ainsi, seul 40% du montant comptabilisé correspond réellement à un endettement à moyen long terme.

Ainsi les communes ont contracté pour plus de 8,4 milliards d'euros d'emprunts nouveaux contre

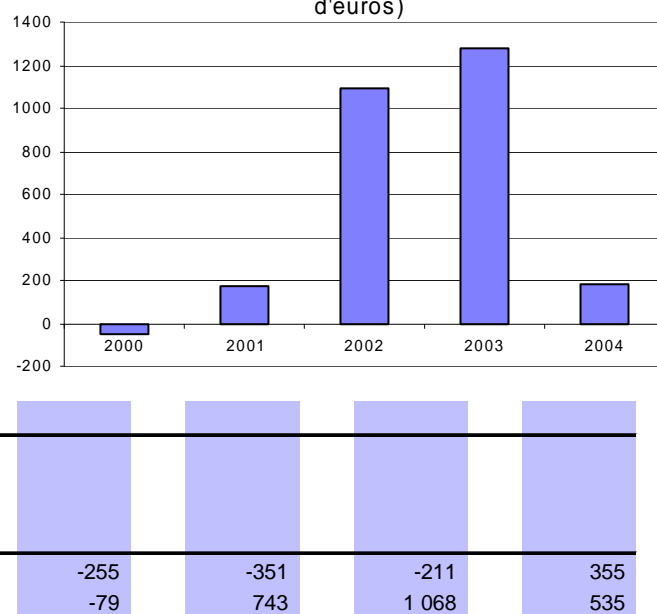
Pour la quatrième année

Evolution du solde financier des communes avant em

	2000
Fonctionnement	
Produits réels de fonctionnement (p)	59 694
Charges réelles de fonctionnement (c)	49 909
Capacité d'autofinancement (a)	9 785
Investissement	
Recettes définitives d'investissement (r)	7 209
Dépenses définitives d'investissement (d)	17 064
Variation d'immobilisations financières (v)	20
Déficit (d-a-r-v) (1)	51
Excédent (r+a+v-d) (2)	-
Couverture du déficit	
Variation de dettes à long et moyen terme	18
Variation du fonds de roulement	-33
Emploi de l'excédent	
Variation de dettes à long et moyen terme	-255
Variation du fonds de roulement	-79

(1) si emplois > ressources (hors dette)
(2) si emplois < ressources (hors dette)

Evolution du solde financier des communes avant emprunt de 2000 à 2004 (en millions d'euros)



consécutives les communes dégagent un excédent financier

Après deux exercices où l'excédent financier était supérieur à 1 milliard d'euros, celui dégagé en 2004 est près de sept fois moindre et sensiblement au même niveau que celui de 2002. Cette forte baisse s'explique par un taux d'accroissement de l'ensemble des charges supérieur aux produits.

Par ailleurs, les communes continuent d'accroître leur fond de roulement (+535 millions d'euros en 2004). Aussi, compte tenu du faible niveau de l'excédent financier, les communes ont choisi de s'endetter après trois exercices de réduction de la dette.

Analyse de l'équilibre financier

Le fonds de roulement s'apprécie encore en 2004 mais d'un montant deux fois moindre qu'en 2003

Le fonds de roulement des communes s'élève à 9,0 milliards d'euros au 31 décembre 2004.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Pour la troisième année consécutive, le fonds de roulement se renforce même si le montant de la variation (+0,5 milliard) représente 50% de celle observée en 2003. Ainsi entre 2001 et 2004 le fonds de roulement des communes s'est apprécié de 2,3 milliards d'euros, soit une progression annuelle moyenne de 10,5%.

Les ressources stables sont constituées des capitaux propres, des amortissements et provisions, et des dettes financières. Les emplois stables correspondent à l'actif immobilisé brut.

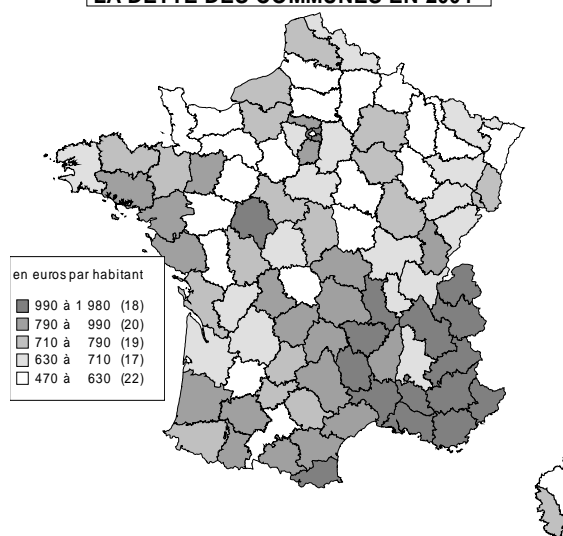
Le fonds de roulement permet de faire face à 40 jours de dépenses soit un jour de plus qu'en 2003 et cinq jours de plus qu'en 2002.

Bilan fonctionnel simplifié des communes au 31 décembre 2004

Actif immobilisé brut 331,4 MdE	Ressources stables 340,4 MdE
Fonds de roulement 9,0 MdE	
Créances d'exploitation 2,9 MdE	Dettes d'exploitation 4,9 MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 2,0 MdE	
Créances diverses 1,2 MdE	Dettes diverses 1,7 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,5 MdE	
Trésorerie active 12,2 MdE	Trésorerie passive 0,7 MdE
	Trésorerie 11,5 MdE

(MdE = milliard d'euros)

LA DETTE DES COMMUNES EN 2004



Après trois années de désendettement, **la dette à moyen et long terme** des communes repart à la hausse en 2004 : elle passe de 50,6 à 50,9 milliards d'euros, retrouvant un niveau supérieur à celui de 2002. Cette reprise de l'endettement s'explique par la dynamisme de l'investissement et la faible progression de l'autofinancement.

Cependant, rapporté au nombre d'habitants le ratio moyen d'endettement en 2004 (820 euros) reste inférieur de deux euros à celui de 2002.

D'une manière générale, ce ratio croît proportionnellement à la taille démographique de la commune exception faite de celle des DOM et de la ville de Paris. S'agissant de cette dernière l'endettement par habitant est stable entre 2003 et 2004.

Le ratio dette/capacité d'autofinancement (exprimé en nombre d'années) reste quasiment stable entre 2003 et 2004 autour de 4,9.

Comme l'illustre la carte ci-dessus, le niveau d'endettement n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire : ce sont les communes du Sud-Est et de la « petite couronne » de la région francilienne qui, en moyenne, présentent les ratios les plus élevés de dette en euros par habitant.

Le besoin en fonds de roulement des communes est négatif, le montant des dettes à court terme étant supérieur à celui des créances à court terme.

Il s'analyse dès lors non comme un besoin, mais comme une ressource en fonds de roulement.

La trésorerie des communes s'élève à 11,5 milliards d'euros

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Comme en 2002 et en 2003, le renforcement du fonds de roulement associé à une stagnation de l'excédent en fond de roulement se traduit par une amélioration de la **trésorerie**. Ainsi au 31 décembre 2004, les communes disposaient de 11,5 milliards d'euros de trésorerie soit une progression de 4,5%.

Solde moyen du compte au Trésor des communes

	(en millions d'euros)		
	2003	2004	variation
janvier	9 072	10 011	939
février	8 546	9 330	784
mars	8 513	9 331	818
avril	8 424	9 268	844
mai	9 089	9 530	441
juin	9 052	9 418	366
juillet	9 051	9 354	303
août	9 111	9 386	275
septembre	9 244	9 626	382
octobre	9 129	9 556	427
novembre	9 301	9 766	465
décembre	9 597	10 025	428
solde moyen journalier	9 015	9 520	505

La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie et valeurs mobilières de placement) qui avait augmenté de 1,9 milliard d'euros entre 2001 et 2003, enregistre encore une hausse de 0,5 milliard d'euros en 2004.

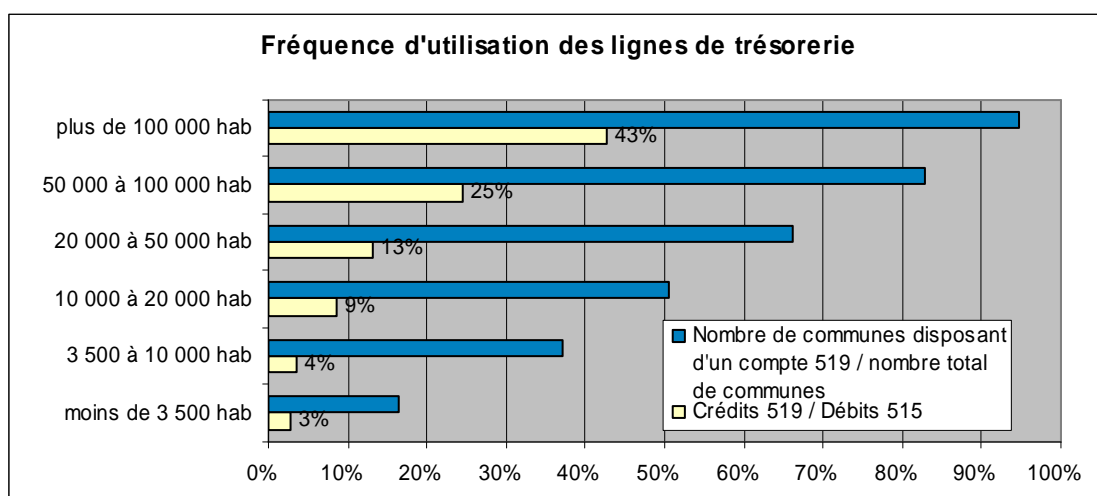
De par l'article 116 de la loi de finances pour 2004, un nouveau régime de dérogation à l'obligation de dépôt auprès de l'État des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2004. Il élargit les possibilités de placement tant sur la nature des fonds susceptibles d'être placés que sur les placements autorisés.

A l'éclairage de cette modification, plus que l'évolution de 5,7% du volume placé c'est la composition de ces placements qui est modifiée.

Alors qu'en 2003 les valeurs mobilières de placements détenues par les communes étaient constituées à près de 84% par des bons du trésor et bons d'épargne PTT, ce type de placement ne représente plus que 52% au 31 décembre 2004.

Par ailleurs, les communes ont eu la possibilité d'ouvrir un compte à terme auprès de l'État sur lequel l'encours au 31 décembre 2004 était de 157 millions d'euros.

S'agissant de la trésorerie passive, après une stabilité au cours des trois derniers exercices, elle progresse de 9,4% (+61 millions d'euros). Mais cette progression ne reflète par l'évolution constatée en 2004 où le nombre de communes disposant d'une ligne de trésorerie ainsi que la fréquence d'utilisation sont en repli au profit des lignes de trésorerie liées aux emprunts.



Tableaux

de synthèse

Dépenses budgétaires de 2000 à 2004

Tableau 1a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes	12 430	12 417	13 046	13 096	13 520
Charges de personnel	23 327	24 220	25 397	25 999	26 852
Contingents et participations	3 458	3 156	3 412	3 101	3 076
Subventions de fonctionnement	5 106	5 144	5 023	5 150	5 288
Subventions d'équipement	621	583	564	626	593
Autres charges	1 036	1 158	1 263	1 291	1 317
Charges financières (hors provisions)	2 921	2 927	2 673	2 429	2 195
Charges exceptionnelles	2 172	4 712	2 229	2 725	2 870
Divers	1 807	1 971	1 977	2 105	2 220
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	52 877	56 289	55 583	56 521	57 931
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	8 375	8 129	8 055	8 639	#REF!
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 785	9 688	9 453	10 249	10 426
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles	253	240	281	378	456
Immobilisations corporelles	4 852	4 776	4 977	5 306	5 951
Immobilisations en cours	11 764	11 641	10 208	11 133	12 408
Immobilisations financières	562	947	604	737	662
Remboursements d'emprunts	7 167	7 573	7 599	7 951	8 069
Charges à répartir	461	429	483	509	464
Divers	3 704	6 703	4 706	5 955	4 532
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 766	32 308	28 860	31 969	32 542

Recettes budgétaires de 2000 à 2004

Tableau 2a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ventes et prestations de services	3 478	3 600	3 566	3 567	3 677
Impôts locaux	25 690	24 162	23 406	23 483	23 975
Fiscalité reversée		3 560	5 503	6 691	7 250
Autres impôts et taxes	5 430	5 198	4 983	4 645	4 790
Dotations globales de fonctionnement	11 527	11 616	11 892	12 013	14 974
DGD	122	109	115	117	120
Autres dotations de l'Etat	232	240	254	259	246
Subventions et attributions	9 645	8 493	8 677	8 541	5 548
Produits exceptionnels	1 930	4 458	2 008	2 496	2 652
Divers	3 198	2 982	3 235	3 349	3 362
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	61 252	64 418	63 638	65 160	66 594
SECTION D'INVESTISSEMENT					
FCTVA	1 693	1 841	2 043	2 070	1 912
Dotations et autres fonds	516	461	528	558	562
Subventions reçues	3 420	3 635	3 481	3 671	4 140
Immobilisations financières	546	546	573	674	557
Amortissements	849	1 022	1 107	1 190	1 280
Emprunts et dettes assimilées	7 185	7 319	7 248	7 740	8 425
Excédents de fonctionnement capitalisés	8 033	8 372	8 062	7 894	8 320
Divers	6 259	9 083	6 429	8 327	7 410
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 500	32 277	29 471	32 125	32 606

Evolution des dépenses budgétaires de 2000 à 2004

Tableau 1b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes	-0,1	5,1	0,4	3,2
Charges de personnel	3,8	4,9	2,4	3,3
Contingents et participations	-8,7	8,1	-9,1	-0,8
Subventions de fonctionnement	0,8	-2,4	2,5	2,7
Subventions d'équipement	-6,1	-3,3	11,1	-5,3
Autres charges	11,8	9,0	2,2	2,0
Charges financières (hors provisions)	0,2	-8,7	-9,1	-9,6
Charges exceptionnelles	117,0	-52,7	22,2	5,3
Divers	9,1	0,3	6,5	5,5
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6,5	-1,3	1,7	2,5
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	-2,9	-0,9	7,3	0,3
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1,0	-2,4	8,4	1,7
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations incorporelles	-5,4	17,5	34,5	20,5
Immobilisations corporelles	-1,6	4,2	6,6	12,2
Immobilisations en cours	-1,1	-12,3	9,1	11,5
Immobilisations financières	68,4	-36,2	21,9	-10,2
Remboursements d'emprunts	5,7	0,3	4,6	1,5
Charges à répartir	-6,9	12,6	5,3	-8,9
Divers	80,9	-29,8	26,5	-23,9
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12,3	-10,7	10,8	1,8

Evolution des recettes budgétaires de 2000 à 2004

Tableau 2b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Ventes et prestations de services	3,5	-0,9	0,0	3,1
Impôts locaux	-5,9	-3,1	0,3	2,1
Fiscalité reversée		54,6	21,6	8,4
Autres impôts et taxes	-4,3	-4,1	-6,8	3,1
Dotations globales de fonctionnement	0,8	2,4	1,0	24,6
DGD	-10,5	5,8	1,0	2,8
Autres dotations de l'Etat	3,3	5,8	2,0	-4,8
Subventions et attributions	-11,9	2,2	-1,6	-35,0
Produits exceptionnels	131,0	-55,0	24,3	6,3
Divers	-6,7	8,5	3,6	0,4
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	5,2	-1,2	2,4	2,2
SECTION D'INVESTISSEMENT				
FCTVA	8,7	11,0	1,3	-7,6
Dotations et autres fonds	-10,6	14,6	5,7	0,8
Subventions reçues	6,3	-4,2	5,5	12,8
Immobilisations financières	0,0	5,0	17,6	-17,4
Amortissements	20,4	8,3	7,5	7,6
Emprunts et dettes assimilées	1,9	-1,0	6,8	8,8
Excédents de fonctionnement capitalisés	4,2	-3,7	-2,1	5,4
Divers	45,1	-29,2	29,5	-11,0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13,3	-8,7	9,0	1,5

Compte de résultat - Charges

Tableau 3a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
CHARGES					
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES					
Traitements et salaires	16 319	16 928	17 757	18 100	18 641
Charges sociales	6 204	6 476	6 782	7 009	7 267
Achats et charges externes	12 916	12 898	13 553	13 616	14 075
Impôts et taxes	638	652	676	719	742
Dotations aux amortissements et provisions	1 391	1 547	1 526	1 637	1 752
Autres charges	1 036	1 158	1 263	1 291	1 317
Participations et interventions	9 185	8 883	8 999	8 877	8 958
<i>Contingents et participations</i>	3 458	3 156	3 412	3 101	3 076
<i>Subventions</i>	5 727	5 727	5 587	5 776	5 881
TOTAL	47 689	48 543	50 556	51 250	52 752
CHARGES COURANTES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	2 919	2 925	2 671	2 426	2 193
Pertes de change	1	1	2	2	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	1	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	44	47	39	43	38
TOTAL	2 964	2 974	2 711	2 471	2 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	614	568	609	664	668
<i>Subventions</i>	438	397	434	431	457
<i>Autres opérations</i>	176	171	175	233	211
Sur opérations en capital	1 558	4 143	1 620	2 060	2 201
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	1 055	3 613	1 083	1 356	1 437
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	377	337	363	569	605
<i>Autres opérations</i>	126	194	174	135	159
Dotations aux amortissements et provisions	53	60	87	75	78
TOTAL	2 224	4 772	2 317	2 800	2 947
TOTAL GENERAL	52 877	56 289	55 583	56 521	57 931
Résultat de l'exercice (déficit)					

Compte de résultat - Produits

Tableau 4a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
PRODUITS					
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS					
Impôts et taxes	31 120	32 920	33 892	34 819	36 015
<i>Impôts locaux</i>	25 690	24 162	23 406	23 483	23 975
<i>Fiscalité reversée</i>	0	3 560	5 503	6 691	7 250
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 430	5 198	4 983	4 645	4 790
Production	3 728	3 842	3 812	3 829	3 952
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3 478	3 600	3 566	3 567	3 677
<i>Production stockée</i>	2	0	0	-1	-1
<i>Travaux en régie</i>	248	242	245	263	275
Reprise sur amortissements et provisions	31	18	124	30	19
Transferts de charges	702	552	636	585	578
Autres produits	1 992	1 963	2 024	2 226	2 227
Dotations et subventions	21 526	20 458	20 937	20 930	20 888
<i>Dotations de l'Etat</i>	11 881	11 965	12 261	12 388	15 340
<i>Subventions et participations</i>	4 059	2 753	2 743	2 634	2 552
<i>Autres attributions</i>	5 586	5 740	5 934	5 907	2 996
TOTAL	59 100	59 752	61 425	62 418	63 679
PRODUITS COURANTS FINANCIERS					
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	37	35	35	33	36
Autres intérêts et produits assimilés	94	101	99	108	101
Gains de change	1	1	0	2	3
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	1	1	1	1
Reprises sur provisions	11	4	4	9	12
Transferts de charges	33	21	26	46	28
TOTAL	178	162	165	199	181
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	181	163	170	202	226
<i>Subventions</i>	22	21	23	38	30
<i>Autres opérations</i>	159	141	147	164	196
Sur opérations en capital	1 749	4 295	1 838	2 293	2 426
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	1 117	2 015	1 048	1 475	1 605
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	334	1 970	478	503	462
<i>Autres opérations</i>	298	310	311	315	360
Reprises sur provisions	25	35	22	35	38
Transferts de charges	19	10	18	13	44
TOTAL	1 974	4 503	2 048	2 543	2 734
TOTAL GENERAL	61 252	64 418	63 638	65 160	66 594
Résultat de l'exercice (excédent)	8 375	8 129	8 055	8 639	8 663

Compte de résultat - Evolution des charges

Tableau 3b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
CHARGES				
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires	3,7	4,9	1,9	3,0
Charges sociales	4,4	4,7	3,3	3,7
Achats et charges externes	-0,1	5,1	0,5	3,4
Impôts et taxes	2,2	3,6	6,3	3,2
Dotations aux amortissements et provisions	11,2	-1,3	7,3	7,0
Autres charges	11,8	9,0	2,2	2,0
Participations et interventions	-3,3	1,3	-1,4	0,9
<i>Contingents et participations</i>	-8,7	8,1	-9,1	-0,8
<i>Subventions</i>	0,0	-2,4	3,4	1,8
TOTAL	1,8	4,1	1,4	2,9
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	0,2	-8,7	-9,2	-9,6
Pertes de change	-10,2	68,8	9,6	-42,5
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	364,6	-97,5	677,2	115,3
Dotations aux amortissements et provisions	7,1	-17,5	10,4	-11,2
TOTAL	0,3	-8,8	-8,9	-9,7
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	-7,4	7,2	9,0	0,6
<i>Subventions</i>	-9,4	9,3	-0,6	6,0
<i>Autres opérations</i>	-2,4	2,3	32,8	-9,3
Sur opérations en capital	166,0	-60,9	27,2	6,8
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	242,5	-70,0	25,2	6,0
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	-10,6	7,7	56,7	6,3
<i>Autres opérations</i>	53,6	-9,9	-22,3	17,5
Dotations aux amortissements et provisions	14,0	45,0	-13,6	2,8
TOTAL	114,5	-51,5	20,9	5,2
TOTAL GENERAL	6,5	-1,3	1,7	2,5
Résultat de l'exercice (déficit)				

Compte de résultat - Evolution des produits

Tableau 4b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
PRODUITS				
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts et taxes	5,8	3,0	2,7	3,4
<i>Impôts locaux</i>	-5,9	-3,1	0,3	2,1
<i>Fiscalité reversée</i>		54,6	21,6	8,4
<i>Autres impôts et taxes</i>	-4,3	-4,1	-6,8	3,1
Production	3,0	-0,8	0,4	3,2
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3,5	-0,9	0,0	3,1
<i>Production stockée</i>	-122,5	49,9	-361,8	11,9
<i>Travaux en régie</i>	-2,4	1,4	7,0	4,9
Reprise sur amortissements et provisions	-41,6	580,7	-75,5	-36,2
Transferts de charges	-21,4	15,3	-8,1	-1,1
Autres produits	-1,5	3,1	10,0	0,0
Dotations et subventions	-5,0	2,3	0,0	-0,2
<i>Dotations de l'Etat</i>	0,7	2,5	1,0	23,8
<i>Subventions et participations</i>	-32,2	-0,4	-4,0	-3,1
<i>Autres attributions</i>	2,8	3,4	-0,5	-49,3
TOTAL	1,1	2,8	1,6	2,0
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-4,3	-1,0	-4,7	10,1
Autres intérêts et produits assimilés	7,2	-1,8	8,9	-6,4
Gains de change	97,7	-63,4	366,8	77,7
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	-61,3	9,5	8,1	-23,5
Reprises sur provisions	-68,0	12,0	119,5	38,1
Transferts de charges	-36,9	24,3	77,2	-40,8
TOTAL	-8,7	1,7	20,5	-8,9
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	-10,0	4,6	18,6	11,8
<i>Subventions</i>	-3,3	9,2	62,0	-20,0
<i>Autres opérations</i>	-11,0	4,0	11,7	19,1
Sur opérations en capital	145,6	-57,2	24,8	5,8
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	80,3	-48,0	40,8	8,8
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	490,3	-75,7	5,1	-8,2
<i>Autres opérations</i>	4,1	0,4	1,2	14,1
Reprises sur provisions	39,1	-36,2	56,4	8,3
Transferts de charges	-45,9	70,9	-27,7	247,5
TOTAL	128,1	-54,5	24,2	7,5
TOTAL GENERAL	5,2	-1,2	2,4	2,2
Résultat de l'exercice (excédent)	-2,9	-0,9	7,3	0,3

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
Production	3 728	3 842	3 812	3 829	3 952
+ ressources fiscales	31 120	32 920	33 892	34 819	36 015
+ dotations de l'Etat	11 881	11 965	12 261	12 388	15 340
+ subventions et attributions	9 645	8 493	8 677	8 541	5 548
- achats et charges externes	12 430	12 417	13 046	13 096	13 520
- impôts et taxes	320	317	324	349	353
- charges de personnel	23 327	24 220	25 397	25 999	26 852
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 297	20 265	19 874	20 133	20 129
Excédent brut d'exploitation	20 297	20 265	19 874	20 133	20 129
+ autres produits de gestion courante	1 992	1 963	2 024	2 226	2 227
- autres charges de gestion courante	10 220	10 041	10 262	10 168	10 274
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	12 069	12 187	11 636	12 191	12 082
Excédent brut de fonctionnement	12 069	12 187	11 636	12 191	12 082
+ reprises sur provisions	31	18	124	30	19
+ transferts de charges	702	552	636	585	578
- dotations aux amortissements et provisions	1 391	1 547	1 526	1 637	1 752
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 411	11 210	10 870	11 168	10 927
Produits financiers	178	162	165	199	181
- charges financières	2 964	2 974	2 711	2 471	2 232
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-2 786	-2 812	-2 546	-2 272	-2 051
Produits exceptionnels	1 974	4 503	2 048	2 543	2 734
- charges exceptionnelles	2 224	4 772	2 317	2 800	2 947
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-250	-269	-269	-257	-213
Résultat courant non financier	11 411	11 210	10 870	11 168	10 927
+ Résultat courant financier	-2 786	-2 812	-2 546	-2 272	-2 051
+ Résultat exceptionnel	-250	-269	-269	-257	-213
= RESULTAT NET	8 375	8 129	8 055	8 639	8 663

Capacité d'autofinancement *

Tableau 6a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
Excédent brut de fonctionnement	12 069	12 187	11 636	12 191	12 082
+ Transfert de charges	702	552	636	585	578
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	166	159	161	190	169
- Charges financières (sauf c/ 686)	2 921	2 927	2 673	2 429	2 195
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	459	444	448	478	575
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	691	726	755	765	783
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 785	9 688	9 453	10 249	10 426

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
Résultat net	8 375	8 129	8 055	8 639	8 663
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 864	1 991	2 015	2 325	2 472
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	1 104	3 649	1 111	1 391	1 482
- Reprises sur amortissements et provisions	402	2 027	629	577	531
- Produits des cessions d'immobilisations	1 117	2 015	1 048	1 475	1 605
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	39	39	52	52	55
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 785	9 688	9 453	10 249	10 426

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Evolution des soldes intermédiaires de gestion

Tableau 5b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
Production	3,0	-0,8	0,4	3,2
+ ressources fiscales	5,8	3,0	2,7	3,4
+ dotations de l'Etat	0,7	2,5	1,0	23,8
+ subventions et attributions	-11,9	2,2	-1,6	-35,0
- achats et charges externes	-0,1	5,1	0,4	3,2
- impôts et taxes	-0,9	2,3	7,7	1,0
- charges de personnel	3,8	4,9	2,4	3,3
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-0,2	-1,9	1,3	0,0
Excédent brut d'exploitation	-0,2	-1,9	1,3	0,0
+ autres produits de gestion courante	-1,5	3,1	10,0	0,0
- autres charges de gestion courante	-1,8	2,2	-0,9	1,0
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	1,0	-4,5	4,8	-0,9
Excédent brut de fonctionnement	1,0	-4,5	4,8	-0,9
+ reprises sur provisions	-41,6	580,7	-75,5	-36,2
+ transferts de charges	-21,4	15,3	-8,1	-1,1
- dotations aux amortissements et provisions	11,2	-1,3	7,3	7,0
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-1,8	-3,0	2,7	-2,2
Produits financiers	-8,7	1,7	20,5	-8,9
- charges financières	0,3	-8,8	-8,9	-9,7
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,9	9,4	10,8	9,7
Produits exceptionnels	128,1	-54,5	24,2	7,5
- charges exceptionnelles	114,5	-51,5	20,9	5,2
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7,3	0,0	4,3	17,2
Résultat courant non financier	-1,8	-3,0	2,7	-2,2
+ Résultat courant financier	-0,9	9,4	10,8	9,7
+ Résultat exceptionnel	-7,3	0,0	4,3	17,2
= RESULTAT NET	-2,9	-0,9	7,3	0,3

- Evolution non significative

Evolution de la capacité d'autofinancement *

Tableau 6b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
Excédent brut de fonctionnement	1,0	-4,5	4,8	-0,9
+ Transfert de charges	-21,4	15,3	-8,1	-1,1
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	-4,6	1,5	18,0	-11,2
- Charges financières (sauf c/ 686)	0,2	-8,7	-9,1	-9,6
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	-3,1	0,8	6,7	20,4
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	5,1	4,1	1,3	2,4
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1,0	-2,4	8,4	1,7

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
Résultat net	-2,9	-0,9	7,3	0,3
+ Dotations aux amortissements et provisions	6,8	1,2	15,3	6,3
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	230,5	-69,6	25,2	6,5
- Reprises sur amortissements et provisions	404,8	-69,0	-8,2	-8,0
- Produits des cessions d'immobilisations	80,3	-48,0	40,8	8,8
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	-0,4	32,2	1,1	4,5
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1,0	-2,4	8,4	1,7

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Bilan au 31 décembre 2004 - Actif

Tableau 7

(en millions d'euros)

ACTIF IMMOBILISE	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	
			au 31/12/2004	au 31/12/2003
Immobilisations incorporelles	2 912	915	1 996	1 810
Immobilisations corporelles	319 782	6 095	313 687	298 671
1) En toute propriété				
Terrains	29 583	56	29 527	27 936
Constructions	127 441	585	126 856	122 094
Constructions sur sol d'autrui	387	4	384	360
Réseaux et installations de voirie	82 204	496	81 708	78 991
Oeuvres d'art	1 008		1 008	957
Autres immobilisations corporelles	18 080	4 950	13 130	12 779
Immobilisations en cours	42 845	0	42 845	39 040
Immobilisations affectées à un serv. non person.	4 224		4 224	4 146
Immobilisations mises en concession et affectées	13 744		13 744	12 123
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	31	1	30	29
Constructions	69	1	69	67
Réseaux et autres immobilisations corporelles	75	2	73	59
3) Reçues au titre d'une affectation				
Terrains	12	0	12	12
Constructions	23	0	23	22
Réseaux et autres immobilisations corporelles	55	0	55	55
Immobilisations financières	5 513	14	5 499	5 390
Participations et créances rattachées	1 080	7	1 073	1 064
Autres titres immobilisés	579	0	579	603
Avances et garanties d'emprunt	221		221	220
Prêts	1 567	3	1 564	1 471
Autres créances	2 066	4	2 062	2 031
TOTAL I	328 207	7 024	321 182	305 871
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	42		42	46
Terrains	13	0	13	14
Production autre que terrains	6	0	6	8
Autres stocks	24	0	24	24
Créances	5 227	84	5 144	5 431
Redevables et comptes rattachés	2 238	45	2 192	2 516
Créances irréc.adm. par le juge des comptes	0		0	0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	595		595	606
Créances sur les BA, le CCAS et la CDE rattach.	0		0	0
Opérations pour le compte de tiers	1 392		1 392	1 378
Autres créances	1 002	38	964	931
Valeurs mobilières de placement	127		127	120
Disponibilités	12 058		12 058	11 557
Avances de trésorerie	32		32	39
Charges constatées d'avance	4		4	3
TOTAL II	17 490	84	17 407	17 197
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 739		1 739	1 748
Primes de remboursement des obligations	7		7	7
Dépenses à classer et à régulariser	168		168	184
Ecart de conversion - Actif	1		1	1
TOTAL III	1 915		1 915	1 940
TOTAL GENERAL (I + II + III)	347 612	7 108	340 504	325 008

Bilan au 31 décembre 2004 - Passif

Tableau 8

(en millions d'euros)

	au 31/12/2004	au 31/12/2003
FONDS PROPRES		
Fonds internes	215 072	206 132
Dotations	63 732	63 651
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	77	65
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0	0
Réserves	136 217	127 800
Report à nouveau	5 747	5 364
Résultat de l'exercice	8 663	8 639
Subventions transférables	2 046	2 163
Provisions réglementées	176	165
Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 586	-1 715
Autres fonds	65 535	59 077
Fonds globalisés	36 810	34 467
Subventions non transférables	28 673	24 548
Droits de l'affectant	52	63
TOTAL I	280 606	265 209
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	418	371
Provisions pour charges	62	56
TOTAL II	481	427
DETTES		
Dettes financières	52 122	51 728
Emprunts obligataires	550	532
Autres emprunts	50 182	49 842
Emprunts et dettes financières divers	673	702
Crédits et lignes de trésorerie	718	652
Dettes diverses	6 565	6 821
Fournisseurs et comptes rattachés	2 120	2 312
Dettes fiscales et sociales	220	302
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	344	397
Dettes envers les BA, le CCAS et la CDE rattach.	1 412	1 193
Opérations pour le compte de tiers	1 222	1 186
Autres dettes	377	474
Fournisseurs d'immobilisations	860	942
Produits constatés d'avance	10	14
TOTAL III	58 687	58 549
COMPTES DE REGULARISATION		
Dépenses à l'étranger en instance de règlement	0	0
Recettes à classer ou à régulariser	727	821
Ecart de conversion - Passif	2	2
TOTAL IV	730	823
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	340 504	325 008

Bilan fonctionnel - Actif

Tableau 9a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
ACTIF IMMOBILISE BRUT	272 522	285 593	300 067	314 913	331 345
Immobilisations d'exploitation	253 095	265 214	277 899	290 017	304 635
Immobilisations hors exploitation	11 464	12 124	13 803	16 358	18 059
Immobilisations financières	4 945	5 328	5 368	5 404	5 513
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 148	1 228	1 290	1 378	1 392
Autres actifs immobilisés	1 869	1 699	1 708	1 755	1 746
FONDS DE ROULEMENT	6 748	6 670	7 413	8 481	9 016
ACTIFS D'EXPLOITATION	3 357	3 189	3 422	3 252	2 886
Stocks et en-cours	44	42	42	46	42
Redevables et assimilés	2 528	2 261	2 467	2 388	2 055
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	612	694	680	606	595
Comptes de liaison				0	0
Autres créances d'exploitation	22	20	24	22	22
Charges constatées d'avance	4	4	4	3	4
Dépenses à classer ou à régulariser	147	169	205	185	169
CREANCES DIVERSES	1 158	1 207	1 219	1 111	1 163
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	139	225	182	170	183
Autres créances diverses	1 019	982	1 037	941	981
Valeurs mobilières de placement	158	118	91	120	127
Avances de trésorerie	23	22	27	39	32
Disponibilités	10 170	9 670	10 501	11 557	12 058

Bilan fonctionnel - Passif

Tableau 10a

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
RESSOURCES STABLES	279 270	292 262	307 480	323 393	340 360
Ressources propres	226 895	240 083	255 582	271 619	288 195
Capitaux propres	223 744	235 945	250 356	265 209	280 606
Amortissements et provisions	3 151	4 138	5 226	6 410	7 589
Dettes financières	51 406	51 151	50 799	50 588	50 944
Emprunts bancaires et assimilés	50 153	49 901	49 585	49 445	49 864
Autres dettes financières	1 253	1 249	1 214	1 143	1 079
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	970	1 028	1 099	1 186	1 222
DETTES D'EXPLOITATION	5 308	4 781	5 198	5 087	4 876
Dettes sur achats	2 766	2 287	2 447	2 312	2 120
Dettes fiscales et sociales	347	262	316	302	220
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	598	437	540	397	344
Comptes de liaison	915	1 023	1 117	1 193	1 412
Autres dettes d'exploitation	43	53	49	46	40
Produits constatés d'avance	15	11	11	14	10
Recettes à classer ou à régulariser	623	708	718	823	730
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-1 951	-1 593	-1 777	-1 836	-1 990
DETTES DIVERSES	2 316	2 089	2 014	1 859	1 658
Fournisseurs d'immobilisations	1 293	1 092	938	942	860
Intérêts courus non échus	547	554	532	488	461
Autres dettes diverses	476	443	544	428	337
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-1 158	-882	-795	-748	-495
Concours bancaires courants	494	667	635	652	717
TRESORERIE	9 857	9 144	9 984	11 064	11 500

Bilan fonctionnel - Evolution de l'actif

Tableau 9b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
ACTIF IMMOBILISE BRUT	4,8	5,1	4,9	5,2
Immobilisations d'exploitation	4,8	4,8	4,4	5,0
Immobilisations hors exploitation	5,8	13,9	18,5	10,4
Immobilisations financières	7,8	0,7	0,7	2,0
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	6,9	5,1	6,8	1,0
Autres actifs immobilisés	-9,1	0,5	2,8	-0,5
FONDS DE ROULEMENT	-1,2	11,1	14,4	6,3
ACTIFS D'EXPLOITATION	-5,0	7,3	-5,0	-11,2
Stocks et en-cours	-6,2	2,0	9,4	-9,5
Redevables et assimilés	-10,6	9,1	-3,2	-14,0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	13,4	-1,9	-10,8	-1,8
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	-7,0	15,8	-6,0	-2,8
Charges constatées d'avance	4,0	1,5	-16,7	14,5
Dépenses à classer ou à régulariser	14,4	21,3	-9,4	-9,0
CREANCES DIVERSES	4,2	1,0	-8,9	4,7
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	61,5	-19,1	-6,7	7,6
Autres créances diverses	-3,6	5,6	-9,3	4,2
Valeurs mobilières de placement	-25,3	-23,0	32,2	5,5
Avances de trésorerie	-4,7	21,1	44,7	-17,9
Disponibilités	-4,9	8,6	10,0	4,3

Bilan fonctionnel - Evolution du passif

Tableau 10b

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
RESSOURCES STABLES	4,7	5,2	5,2	5,2
Ressources propres	5,8	6,5	6,3	6,1
Capitaux propres	5,5	6,1	5,9	5,8
Amortissements et provisions	31,3	26,3	22,7	18,4
Dettes financières	-0,5	-0,7	-0,4	0,7
Emprunts bancaires et assimilés	-0,5	-0,6	-0,3	0,8
Autres dettes financières	-0,2	-2,8	-5,9	-5,6
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	6,0	6,9	7,9	3,0
DETTES D'EXPLOITATION	-9,9	8,7	-2,1	-4,2
Dettes sur achats	-17,3	7,0	-5,5	-8,3
Dettes fiscales et sociales	-24,6	20,9	-4,5	-27,1
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	-27,0	23,6	-26,4	-13,4
Comptes de liaison	11,8	9,2	6,8	18,4
Autres dettes d'exploitation	21,3	-7,2	-5,8	-13,5
Produits constatés d'avance	-23,2	-4,9	27,3	-27,6
Recettes à classer ou à régulariser	13,6	1,4	14,6	-11,3
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	18,4	-11,5	-3,3	-8,4
DETTES DIVERSES	-9,8	-3,6	-7,7	-10,8
Fournisseurs d'immobilisations	-15,5	-14,1	0,5	-8,7
Intérêts courus non échus	1,3	-4,1	-8,2	-5,6
Autres dettes diverses	-7,0	22,9	-21,4	-21,2
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	23,8	9,9	5,9	33,8
Concours bancaires courants	34,9	-4,7	2,6	10,1
TRESORERIE	-7,2	9,2	10,8	3,9

Tableau de financement - 1ère partie

Tableau 11

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2004	2003
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	18 628	16 860
<i>Immobilisations incorporelles</i>	456	378
<i>Immobilisations corporelles et en cours</i>	17 565	15 837
<i>Immobilisations financières</i>	607	644
Opérations pour le compte de tiers	134	115
Charges à répartir sur plusieurs exercices	464	509
Réduction des capitaux propres	183	199
Remboursement de dettes financières	8 069	7 951
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	2 216	1 611
TOTAL DES EMPLOIS	27 477	25 634
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOURCE NETTE)	535	1 068
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	10 426	10 249
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	2 355	2 241
Opérations pour le compte de tiers	151	115
Augmentation des capitaux propres	6 656	6 357
<i>FCTVA</i>	1 912	2 070
<i>Subventions d'investissement</i>	4 707	4 239
<i>Divers</i>	37	47
Augmentation des dettes financières	8 425	7 740
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	2 557	1 789
TOTAL DES RESSOURCES	28 012	26 702
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)		

Tableau de financement - 2ème partie

Tableau 12

(en millions d'euros)

	Besoin	Dégagement	Solde 2004	Solde 2003
VARIATION EXPLOITATION				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours		4		
Redevables et assimilés		333		
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques		11		
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation		1		
Charges constatées d'avance	0			
Opérations à classer ou à régulariser		17		
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes sur achats	192			
Dettes fiscales et sociales	82			
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	53			
Comptes de liaison		219		
Autres dettes d'exploitation	6			
Produits constatés d'avance	4			
Opérations à classer ou à régulariser	93			
TOTAUX	431	585		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			-154	-59
VARIATION HORS EXPLOITATION				
Variation des créances diverses	53			
Variation des dettes diverses	200			
TOTAUX	253	0		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			253	47
TOTAL A + B			99	-12
Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de l'exercice				
VARIATION TRESORERIE				
Variation des disponibilités	501			
Variation des concours bancaires courants		66		
TOTAUX	501	66		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			436	1 080
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL A + B + C			535	1 068
EMPLOI NET			535	1 068
RESSOURCE NETTE				

Dette à moyen et long terme de 2000 à 2004

Tableau 13

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 153	49 901	49 585	49 445	49 864
Emprunts obligataires	624	507	478	532	550
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 572	48 509	48 398	48 282	48 770
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	23	22	20	19	16
Dettes pour M.E.T.P.	62	56	50	39	33
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	198	175	152	165	145
Autres emprunts	674	633	488	409	351
AUTRES DETTES	1 253	1 249	1 214	1 143	1 079
Dépôts et cautionnements reçus	46	51	54	59	64
Dettes envers locataires-acquéreurs	415	424	431	415	410
Autres dettes	791	775	729	669	605
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	51 406	51 151	50 799	50 588	50 944
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,84	0,79	0,80	0,78	0,76
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,25	5,28	5,37	4,94	4,89

Evolution de la dette à moyen et long terme de 2000 à 2004

Tableau 14

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-0,5	-0,6	-0,3	0,8
Emprunts obligataires	-18,8	-5,6	11,2	3,3
Emprunts auprès des établissements de crédit	-0,1	-0,2	-0,2	1,0
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	-4,2	-5,3	-8,5	-16,0
Dettes pour M.E.T.P.	-10,8	-11,2	-21,5	-15,1
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-11,6	-13,4	8,5	-12,1
Autres emprunts	-6,1	-23,0	-16,1	-14,3
AUTRES DETTES	-0,2	-2,8	-5,9	-5,6
Dépôts et cautionnements reçus	9,4	7,6	8,2	9,2
Dettes envers locataires-acquéreurs	2,1	1,7	-3,6	-1,3
Autres dettes	-2,0	-6,0	-8,2	-9,5
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	-0,5	-0,7	-0,4	0,7
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	-5,4	0,5	-2,7	-1,5
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	0,5	1,8	-8,1	-1,0

Besoin de financement de 2000 à 2004

Tableau 15

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
FONCTIONNEMENT					
Produits réels de fonctionnement (p)	59 694	60 337	61 910	63 055	64 403
Charges réelles de fonctionnement (c)	49 909	50 649	52 457	52 806	53 977
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	9 785	9 688	9 453	10 249	10 426
INVESTISSEMENT					
Recettes définitives d'investissement (r)	7 209	7 774	7 488	7 928	8 605
Dépenses définitives d'investissement (d)	17 064	16 900	15 845	17 039	18 801
Variation d'immobilisations financières (v)	20	-386	-1	141	-51
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)	51				
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)		176	1 095	1 279	179
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme	18				
Variation du fonds de roulement	-33				
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme		-255	-351	-211	356
Variation du fonds de roulement		-79	743	1 068	535

Evolution du besoin de financement de 2000 à 2004

Tableau 16

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
FONCTIONNEMENT				
Produits réels de fonctionnement (p)	1,1	2,6	1,8	2,1
Charges réelles de fonctionnement (c)	1,5	3,6	0,7	2,2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	-1,0	-2,4	8,4	1,7
INVESTISSEMENT				
Recettes définitives d'investissement (r)	7,9	-3,7	5,9	8,5
Dépenses définitives d'investissement (d)	-1,0	-6,2	7,5	10,3
Variation d'immobilisations financières (v)	-2 062,8	99,6	9 683,7	-136,1
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)				
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	-	523,1	16,8	-86,0
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-

- Evolution non significative

Synthèse des dépenses réelles de 2000 à 2004

Tableau 17

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	12 430	12 417	13 046	13 096	13 520
Impôts et taxes	320	317	324	349	353
Charges de personnel	23 327	24 220	25 397	25 999	26 852
Autres charges de gestion courante	10 220	10 041	10 262	10 168	10 274
<i>Contingents et participations</i>	3 458	3 156	3 412	3 101	3 076
<i>Subventions</i>	5 727	5 727	5 587	5 776	5 881
<i>Autres charges</i>	1 036	1 158	1 263	1 291	1 317
Charges financières	2 921	2 927	2 673	2 429	2 195
Charges exceptionnelles	691	726	755	765	783
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 909	50 649	52 457	52 806	53 977
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	253	240	281	378	456
Immobilisations corporelles	4 314	4 274	4 926	5 074	5 680
Immobilisations en cours	11 764	11 641	9 854	10 763	11 885
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	16 332	16 154	15 061	16 216	18 021
Opérations pour le compte de tiers	119	150	123	115	134
Charges à répartir sur plusieurs exercices	461	429	483	509	464
Réduction des capitaux propres	152	167	177	199	183
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	17 064	16 900	15 845	17 039	18 801
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	7 167	7 573	7 599	7 951	8 069
Immobilisations financières	522	930	575	644	607
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 754	25 404	24 018	25 634	27 477
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-33	-79	743	1 068	535

Synthèse des recettes réelles de 2000 à 2004

Tableau 18

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Production	3 728	3 842	3 812	3 829	3 952
Ressources fiscales	31 120	32 920	33 892	34 819	36 015
<i>Impôts locaux</i>	25 690	24 162	23 406	23 483	23 975
<i>Fiscalité reversée</i>		3 560	5 503	6 691	7 250
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 430	5 198	4 983	4 645	4 790
Dotations et subventions	21 526	20 458	20 937	20 930	20 888
<i>Dotations de l'Etat</i>	11 881	11 965	12 261	12 388	15 340
<i>Subventions et participations</i>	4 059	2 753	2 743	2 634	2 552
<i>Autres attributions</i>	5 586	5 740	5 934	5 907	2 996
Autres produits de gestion courante	1 992	1 963	2 024	2 226	2 227
Transferts de charges	702	552	636	585	578
Produits financiers	166	159	161	190	169
Produits exceptionnels	459	444	448	478	575
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	59 694	60 337	61 910	63 055	64 403
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Opérations pour le compte de tiers	117	127	123	115	151
Cessions d'immobilisations non financières	1 426	1 785	1 283	1 456	1 798
Augmentation des capitaux propres	5 665	5 862	6 082	6 357	6 656
<i>FCTVA</i>	1 693	1 841	2 043	2 070	1 912
<i>Subventions d'investissement</i>	3 942	3 993	4 014	4 239	4 707
<i>Divers</i>	30	29	25	47	37
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	7 209	7 774	7 488	7 928	8 605
Emprunts et dettes assimilées	7 185	7 319	7 248	7 740	8 425
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	542	544	573	785	557
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 936	15 637	15 308	16 453	17 586
Capacité d'autofinancement	9 785	9 689	9 453	10 249	10 426
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	24 721	25 325	24 762	26 702	28 012

Evolution des dépenses réelles de 2000 à 2004

Tableau 19

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)				
Achats et charges externes	-0,1	5,1	0,4	3,2
Impôts et taxes	-0,9	2,3	7,7	1,0
Charges de personnel	3,8	4,9	2,4	3,3
Autres charges de gestion courante	-1,8	2,2	-0,9	1,0
<i>Contingents et participations</i>	-8,7	8,1	-9,1	-0,8
<i>Subventions</i>	0,0	-2,4	3,4	1,8
<i>Autres charges</i>	11,8	9,0	2,2	2,0
Charges financières	0,2	-8,7	-9,1	-9,6
Charges exceptionnelles	5,1	4,1	1,3	2,4
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1,5	3,6	0,7	2,2
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				
Immobilisations incorporelles	-5,4	17,5	34,5	20,5
Immobilisations corporelles	-0,9	15,2	3,0	11,9
Immobilisations en cours	-1,1	-15,3	9,2	10,4
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	-1,1	-6,8	7,7	11,1
Opérations pour le compte de tiers	25,9	-17,8	-6,3	16,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-7,0	12,6	5,3	-8,9
Réduction des capitaux propres	9,7	6,0	12,4	-8,1
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	-1,0	-6,2	7,5	10,3
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	5,7	0,3	4,6	1,5
Immobilisations financières	78,1	-38,2	12,1	-5,7
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2,6	-5,5	6,7	7,2
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-

- non significatif

Evolution des recettes réelles de 2000 à 2004

Tableau 20

(en pourcentage)

	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003	de 2003 à 2004
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)				
Production	3,0	-0,8	0,4	3,2
Ressources fiscales	5,8	3,0	2,7	3,4
<i>Impôts locaux</i>	-5,9	-3,1	0,3	2,1
<i>Fiscalité reversée</i>		54,6	21,6	8,4
<i>Autres impôts et taxes</i>	-4,3	-4,1	-6,8	3,1
Dotations et subventions	-5,0	2,3	0,0	-0,2
<i>Dotations de l'Etat</i>	0,7	2,5	1,0	23,8
<i>Subventions et participations</i>	-32,2	-0,4	-4,0	-3,1
<i>Autres attributions</i>	2,8	3,4	-0,5	-49,3
Autres produits de gestion courante	-1,5	3,1	10,0	0,0
Transferts de charges	-21,4	15,3	-8,1	-1,1
Produits financiers	-4,6	1,5	18,0	-11,2
Produits exceptionnels	-3,1	0,8	6,7	20,4
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	1,1	2,6	1,8	2,1
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
Opérations pour le compte de tiers	8,2	-3,2	-6,4	31,8
Cessions d'immobilisations non financières	25,2	-28,1	13,5	23,5
Augmentation des capitaux propres	3,5	3,7	4,5	4,7
<i>FCTVA</i>	8,7	11,0	1,3	-7,6
<i>Subventions d'investissement</i>	1,3	0,5	5,6	11,0
<i>Divers</i>	-3,9	-14,2	89,6	-21,4
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	7,9	-3,7	5,9	8,5
Emprunts et dettes assimilées	1,9	-1,0	6,8	8,8
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	0,3	5,4	36,9	-29,1
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4,7	-2,1	7,5	6,9
Capacité d'autofinancement	-1,0	-2,4	8,4	1,7
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	2,4	-2,2	7,8	4,9

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2004

Tableau 21

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	291	399	1 631	967	687	1 508	65	5 548
Charges de personnel	265	457	2 154	1 425	1 125	2 780	157	8 364
Contingents et participations	152	195	518	226	141	272	9	1 512
Subventions de fonctionnement	39	58	290	215	174	456	31	1 264
Subventions d'équipement	13	14	59	26	14	49	1	176
Autres charges	120	104	339	124	81	117	6	890
Charges financières (hors provisions)	33	57	274	173	123	266	6	931
Charges exceptionnelles	53	71	326	189	147	258	9	1 053
Divers	19	23	86	58	114	237	8	545
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	985	1 377	5 678	3 403	2 606	5 943	292	20 283
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	321	395	1 536	846	484	967	20	4 568
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	324	397	1 559	874	568	1 157	26	4 904
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	11	16	57	25	21	42	4	175
Immobilisations corporelles	212	262	942	474	303	580	18	2 790
Immobilisations en cours	483	557	2 200	1 172	726	1 424	84	6 647
Immobilisations financières	28	25	78	36	23	41	0	231
Remboursements d'emprunts	107	178	797	490	313	757	25	2 667
Charges à répartir	1	3	13	6	8	25	0	56
Divers	115	152	641	300	231	413	1	1 853
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	958	1 192	4 727	2 504	1 624	3 281	132	14 419

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2004

Tableau 22

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	1 622	2 476	1 446	1 490	657	281	7 972	13 520
Charges de personnel	3 410	5 493	3 261	3 945	1 536	844	18 489	26 852
Contingents et participations	234	290	190	157	640	53	1 564	3 076
Subventions de fonctionnement	577	930	660	969	715	174	4 024	5 288
Subventions d'équipement	42	84	79	153	37	22	417	593
Autres charges	104	123	77	87	20	15	426	1 317
Charges financières	261	388	244	286	35	51	1 264	2 195
Charges exceptionnelles	294	449	327	401	297	49	1 817	2 870
Divers	266	427	312	412	192	65	1 675	2 220
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 810	10 659	6 596	7 900	4 129	1 553	37 648	57 931
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	911	1 189	626	908	327	133	4 095	8 663
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 117	1 551	912	1 258	498	185	5 522	10 426
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	50	76	45	65	33	12	281	456
Immobilisations corporelles	589	858	489	744	380	101	3 161	5 951
Immobilisations en cours	1 238	1 537	949	1 285	449	302	5 761	12 408
Immobilisations financières	47	82	55	62	177	6	431	662
Remboursements d'emprunts	783	1 409	1 012	1 337	700	161	5 402	8 069
Charges à répartir	28	62	65	114	119	19	408	464
Divers	536	767	813	488	52	24	2 679	4 532
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 271	4 792	3 429	4 096	1 911	625	18 123	32 542

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2004

Tableau 23

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	94	109	406	222	164	377	4	1 376
Impôts locaux	365	593	2 648	1 637	1 159	2 585	53	9 041
Fiscalité reversée	17	40	410	380	355	916	2	2 120
Autres impôts et taxes	87	96	344	209	169	433	152	1 489
Dotation globale de fonctionnement	373	493	1 880	1 015	671	1 423	55	5 910
DGD	1	2	7	3	2	4	0	19
Autres dotations de l'Etat	24	15	15	2	1	10	0	68
Subventions et attributions	149	186	677	386	290	610	25	2 322
Produits exceptionnels	60	77	339	191	151	276	9	1 103
Divers	137	160	488	205	128	274	9	1 402
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 306	1 772	7 214	4 249	3 089	6 909	311	24 851
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	75	91	339	177	112	212	12	1 018
Dotations et autres fonds	11	19	107	77	41	71	2	328
Subventions reçues	263	281	881	375	221	381	58	2 460
Immobilisations financières	38	29	87	39	21	43	0	257
Amortissements	3	4	22	25	84	178	6	323
Emprunts et dettes assimilées	139	197	894	528	360	790	25	2 933
Excédents de fonctionnement capital.	282	357	1 450	801	456	871	23	4 241
Divers	165	227	971	480	333	698	7	2 881
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	977	1 203	4 752	2 502	1 628	3 245	134	14 440

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2004

Tableau 24

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	420	698	410	470	253	50	2 301	3 677
Impôts locaux	2 862	4 478	2 673	3 024	1 529	369	14 934	23 975
Fiscalité reversée	1 168	1 454	901	1 501		106	5 130	7 250
Autres impôts et taxes	450	648	480	481	651	591	3 301	4 790
Dotations globales de fonctionnement	1 608	2 607	1 551	1 791	1 193	314	9 063	14 974
DGD	5	22	25	43	2	4	100	120
Autres dotations de l'Etat	31	97	38	11	0	1	178	246
Subventions et attributions	646	1 033	633	677	106	130	3 226	5 548
Produits exceptionnels	281	434	271	315	192	57	1 549	2 652
Divers	251	377	241	497	530	65	1 960	3 362
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 722	11 848	7 222	8 809	4 457	1 687	41 744	66 594
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	190	260	152	204	58	30	894	1 912
Dotations et autres fonds	61	81	52	22	5	14	234	562
Subventions reçues	371	462	245	315	150	137	1 680	4 140
Immobilisations financières	48	62	42	87	53	8	300	557
Amortissements	196	275	160	226	66	35	957	1 280
Emprunts et dettes assimilées	831	1 345	1 029	1 394	701	191	5 492	8 425
Excédents de fonctionnement capital.	876	1 151	655	845	429	122	4 079	8 320
Divers	739	1 162	1 208	1 050	279	91	4 529	7 410
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 312	4 798	3 544	4 143	1 742	627	18 166	32 606

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2004

Tableau 25

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	680	1 124	5 489	3 499	2 549	5 693	97	19 131
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	2	0	3
Emprunts auprès des établissements de crédit	663	1 108	5 434	3 460	2 523	5 630	92	18 911
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	3	2	4	1	0	4	0	15
Dettes pour M.E.T.P.	0	0	0	0	0	3	0	4
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	6	5	20	15	5	19	4	73
Autres emprunts	8	8	31	24	21	35	1	126
AUTRES DETTES	48	70	272	127	80	139	10	747
Dépôts et cautionnements reçus	8	8	16	6	2	3	0	42
Dettes envers locataires-acquéreurs	3	9	87	48	34	74	5	260
Autres dettes	37	54	170	74	44	62	5	446
TOTAL DE LA DETTE	728	1 195	5 762	3 627	2 628	5 832	107	19 879
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,56	0,67	0,80	0,85	0,85	0,84	0,34	0,80
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	2,25	3,01	3,70	4,15	4,62	5,04	4,19	4,05

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2004

Tableau 26

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 860	9 399	6 043	7 303	1 109	1 019	30 733	49 864
Emprunts obligataires	1	77	30	436	0	3	547	550
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 797	9 203	5 937	6 817	1 109	997	29 860	48 770
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0	0	0	0	0	0	1	16
Dettes pour M.E.T.P.	3	21	1	2	0	3	29	33
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	11	29	3	21	0	7	71	145
Autres emprunts	47	69	72	28	0	9	225	351
AUTRES DETTES	99	85	36	71	1	39	332	1 079
Dépôts et cautionnements reçus	4	9	4	4	0	1	22	64
Dettes envers locataires-acquéreurs	44	16	5	53	0	32	150	410
Autres dettes	51	61	27	13	1	7	160	605
TOTAL DE LA DETTE	5 959	9 484	6 079	7 374	1 110	1 058	31 065	50 944
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,77	0,80	0,84	0,84	0,25	0,63	0,74	0,76
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,33	6,11	6,66	5,86	2,23	5,72	5,63	4,89

Ventilation des impositions directes - exercice 2004 (*)

Tableau 27

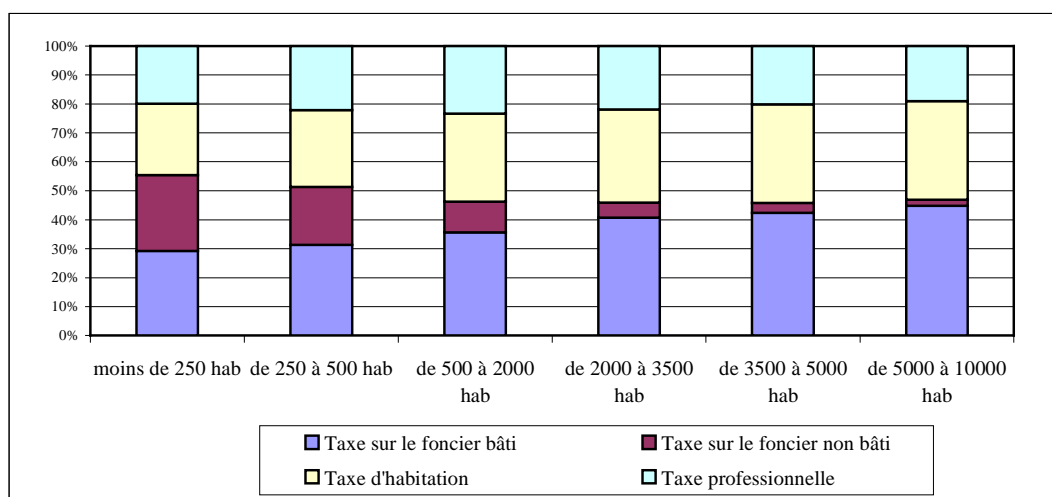
(en millions d'euros)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	110	196	972	666	489	1 155	25	3 613
Taxe sur le foncier non bâti	99	124	292	85	38	53	3	694
Taxe d'habitation	92	166	830	529	394	878	12	2 901
Taxe professionnelle	75	138	640	358	231	491	15	1 948
Total des impositions directes votées	375	623	2 734	1 638	1 152	2 577	55	9 156

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	29,18	31,38	35,56	40,65	42,44	44,83	45,67	39,46
Taxe sur le foncier non bâti	26,31	19,95	10,67	5,21	3,33	2,04	4,68	7,57
Taxe d'habitation	24,61	26,57	30,36	32,29	34,18	34,07	22,40	31,69
Taxe professionnelle	19,89	22,09	23,41	21,85	20,05	19,07	27,25	21,28



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Ventilation des impositions directes - exercice 2004 (*)

Tableau 28

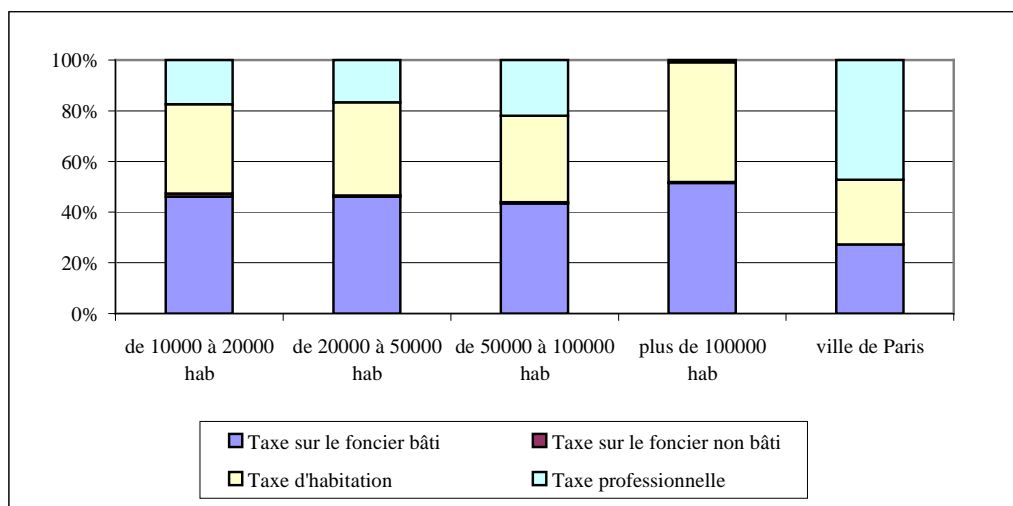
(en millions d'euros)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	1 310	2 046	1 141	1 549	407	187	6 640	10 253
Taxe sur le foncier non bâti	32	24	11	8	1	8	84	777
Taxe d'habitation	1 004	1 631	897	1 419	380	108	5 440	8 341
Taxe professionnelle	493	741	575	24	706	64	2 603	4 551
Total des impositions directes votées	2 840	4 441	2 624	3 001	1 494	367	14 767	23 922

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	46,15	46,06	43,48	51,63	27,25	50,97	44,97	42,86
Taxe sur le foncier non bâti	1,13	0,54	0,42	0,27	0,08	2,13	0,57	3,25
Taxe d'habitation	35,35	36,73	34,18	47,30	25,45	29,53	36,84	34,87
Taxe professionnelle	17,37	16,68	21,92	0,80	47,22	17,37	17,63	19,02



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Données en euros par habitant - Exercice 2004

Tableau 29

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	551	490	535	641	756	883	1 009	655
Achats et charges externes	163	142	154	182	199	224	225	179
Charges de personnel	148	163	203	269	326	413	544	270
Contingents et participations	85	69	49	43	41	40	30	49
Subventions versées	29	26	33	45	54	75	113	46
Charges financières	18	20	26	33	36	40	19	30
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	731	630	680	801	896	1 027	1 077	802
Ventes et prestations de services	53	39	38	42	47	56	16	44
Impôts locaux	204	211	250	308	336	384	185	292
Autres impôts et taxes	48	34	32	39	49	64	526	48
Dotations de l'Etat	223	181	179	192	195	214	193	194
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	181	141	147	165	165	172	88	158
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	536	424	446	472	471	488	458	465
Dépenses d'investissement direct	395	297	301	315	304	304	366	310
Remboursements d'emprunts	60	63	75	92	91	112	87	86
RECETTES D'INVESTISSEMENT	547	428	448	472	472	482	463	466
FCTVA	42	32	32	33	33	32	40	33
Subventions reçues	147	100	83	71	64	57	201	79
Emprunts et dettes assimilées	78	70	84	99	104	117	85	95
Excédents de fonctionnement capital.	158	127	137	151	132	129	80	137
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	407	425	543	684	762	866	371	642
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	210	222	258	309	334	383	192	296
Taxe sur le foncier bâti	61	70	92	126	142	172	88	117
Taxe sur le foncier non bâti	55	44	27	16	11	8	9	22
Taxe d'habitation	52	59	78	100	114	130	43	94
Taxe professionnelle	42	49	60	67	67	73	52	63

Données en euros par habitant - Exercice 2004

Tableau 30

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 031	1 169	1 335	1 142	1 923	1 097	1 209	932
Achats et charges externes	246	272	293	215	306	198	256	218
Charges de personnel	516	602	660	570	715	596	594	432
Contingents et participations	35	32	38	23	298	37	50	50
Subventions versées	94	111	150	162	350	138	143	95
Charges financières	40	43	49	41	16	36	41	35
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 168	1 300	1 462	1 273	2 075	1 191	1 340	1 072
Ventes et prestations de services	64	77	83	68	118	35	74	59
Impôts locaux	433	491	541	437	712	261	479	386
Autres impôts et taxes	68	71	97	69	303	417	106	77
Dotations de l'Etat	249	299	327	267	557	225	300	247
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	169	170	185	182	232	131	177	168
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	495	526	694	592	890	441	582	524
Dépenses d'investissement direct	284	271	300	303	401	293	295	303
Remboursements d'emprunts	118	155	205	193	326	114	173	130
RECETTES D'INVESTISSEMENT	501	526	717	599	811	443	583	525
FCTVA	29	29	31	30	27	21	29	31
Subventions reçues	56	51	50	46	70	96	54	67
Emprunts et dettes assimilées	126	148	208	201	326	135	176	136
Excédents de fonctionnement capital.	133	126	133	122	200	86	131	134
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	902	1 040	1 231	1 066	517	747	997	820
FISCALITE								
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	430	487	531	434	696	259	474	385
Taxe sur le foncier bâti	198	224	231	224	190	132	213	165
Taxe sur le foncier non bâti	5	3	2	1	1	6	3	13
Taxe d'habitation	152	179	182	205	177	77	175	134
Taxe professionnelle	75	81	116	3	329	45	84	73

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2004

Tableau 31

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 140,1	2 319,2	2 485,9	3 979,8	2 374,8	2 781,7	1 377,7	16 459,1
01 : Opérations non ventilables	288,8	540,9	732,6	1 254,4	767,1	955,2	692,8	5 231,8
02 : Administration générale	850,6	1 775,2	1 747,9	2 714,5	1 600,1	1 797,5	676,7	11 162,4
03 : Justice	0,1	0,6	0,4	1,8	1,1	0,5	0,0	4,5
04 : Relations internationales	0,6	2,5	5,0	9,0	6,5	28,5	8,3	60,3
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	85,6	199,7	221,4	305,1	220,0	314,0	19,3	1 365,2
11 : Sécurité intérieure	83,1	197,4	218,4	291,5	206,2	300,7	17,5	1 314,9
12 : Hygiène et salubrité publique	2,5	2,3	3,0	13,6	13,8	13,3	1,8	50,3
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	360,5	807,1	894,6	1 272,6	697,2	819,4	316,4	5 167,7
20 : Services communs	17,4	60,4	93,6	176,5	99,4	145,4	32,0	624,7
21 : Enseignement du premier degré	211,5	449,9	455,6	624,8	343,1	412,8	196,2	2 693,9
22 : Enseignement du deuxième degré	6,9	12,1	10,6	10,3	4,7	4,1	9,5	58,2
23 : Enseignement supérieur	0,3	1,0	1,3	9,0	14,5	36,6	15,3	78,0
24 : Formation continue	1,2	1,5	2,8	4,6	3,2	2,0	0,0	15,2
25 : Services annexes de l'enseignement	123,3	282,0	330,8	447,4	232,2	218,6	63,3	1 697,7
FONCTION 3 : CULTURE	97,5	325,2	434,0	725,9	463,0	818,5	192,1	3 056,2
30 : Services communs	12,1	33,9	46,8	83,3	37,1	69,7	7,0	290,0
31 : Expression artistique	23,4	100,6	143,1	275,4	176,7	351,7	33,6	1 104,5
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	34,7	108,2	130,1	225,4	152,7	266,9	73,8	991,8
33 : Action culturelle	27,3	82,5	114,0	141,8	96,4	130,1	77,8	669,9
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	175,4	510,1	672,8	1 011,4	583,3	566,8	125,7	3 645,4
40 : Services communs	14,1	63,7	132,6	235,8	125,3	187,5	26,6	785,6
41 : Sports	89,9	239,4	280,9	351,6	199,1	174,4	43,0	1 378,3
42 : Jeunesse	71,4	207,0	259,3	423,9	258,9	204,9	56,1	1 481,6
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	42,9	178,2	279,7	525,9	358,5	396,5	534,0	2 315,7
51 : Santé	2,9	9,6	14,6	86,5	71,6	37,0	8,8	231,0
52 : Interventions sociales	39,9	168,6	265,1	439,3	286,9	359,5	525,2	2 084,6

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2004

Tableau 32

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	56,4	185,5	272,0	491,6	272,2	351,4	127,0	1 756,1
60 : Services communs	1,5	6,4	10,4	10,3	10,5	9,2	0,0	48,4
61 : Services en faveur des personnes âgées	8,1	25,5	34,3	72,5	34,3	57,4	0,0	232,2
62 : Actions en faveur de la maternité	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,6
63 : Aides à la famille	1,2	2,8	6,0	8,8	13,0	11,3	0,0	43,1
64 : Crèches et garderies	45,5	150,7	221,2	399,8	214,2	273,5	127,0	1 431,9
FONCTION 7 : LOGEMENT	13,0	23,1	26,2	67,0	64,1	51,6	92,9	337,9
70 : Services communs	4,1	7,8	5,9	13,7	9,2	8,1	24,0	72,9
71 : Parc privé de la ville	6,9	9,4	11,4	16,1	9,9	11,9	0,0	65,7
72 : Aide au secteur locatif	1,8	5,7	8,3	36,1	43,7	31,5	67,0	194,1
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,2	0,2	0,6	1,1	1,2	0,0	1,9	5,2
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	381,6	890,7	959,6	1 422,1	942,0	1 003,9	991,2	6 591,2
81 : Services urbains	163,8	358,4	390,5	624,7	444,3	393,5	671,0	3 046,3
82 : Aménagement urbain	205,6	506,2	544,8	767,3	480,6	595,0	315,6	3 415,2
83 : Environnement	12,3	26,1	24,3	30,1	17,1	15,3	4,6	129,8
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	35,1	90,3	99,1	147,8	113,3	188,3	19,4	693,3
90 : Interventions économiques	7,0	26,3	41,1	68,5	59,6	97,0	9,5	309,0
91 : Foires et marchés	1,7	4,7	8,5	16,5	12,1	22,1	1,3	67,0
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	2,0	3,8	2,0	2,8	3,6	1,9	0,0	16,3
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	1,2	1,4	1,9	2,3	1,7	5,7	0,0	14,2
94 : Aides au commerce et aux services marchands	1,0	3,0	4,7	11,3	9,5	19,9	1,1	50,5
95 : Aides au tourisme	20,6	46,8	35,8	43,6	25,6	40,9	7,6	220,9
96 : Aides aux services publics	1,4	4,3	5,1	2,8	1,2	0,8	0,0	15,5
TOTAL GENERAL	2 388	5 529	6 345	9 949	6 088	7 292	3 796	41 388

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2004

Tableau 33

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	272,5	408,2	337,8	472,5	322,6	408,9	61,1	2 283,6
01 : Opérations non ventilables	87,9	84,0	83,7	110,8	129,6	165,9	0,5	662,3
02 : Administration générale	184,6	323,8	253,9	360,4	192,7	242,0	60,6	1 618,0
03 : Justice	0,0	0,4	0,1	1,1	0,3	0,1	0,0	2,0
04 : Relations internationales	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	1,0	0,0	1,3
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	17,6	15,2	20,0	11,3	12,6	28,5	2,0	107,1
11 : Sécurité intérieure	17,5	14,3	19,5	10,3	12,1	27,3	0,5	101,5
12 : Hygiène et salubrité publique	0,2	0,9	0,5	0,9	0,4	1,1	1,6	5,7
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	121,1	224,0	214,0	293,7	203,6	273,5	73,0	1 402,9
20 : Services communs	7,1	20,1	18,3	24,3	17,0	6,9	4,0	97,7
21 : Enseignement du premier degré	93,1	153,5	158,6	234,4	159,6	196,9	55,2	1 051,4
22 : Enseignement du deuxième degré	0,6	7,8	7,8	4,6	1,7	0,1	3,7	26,3
23 : Enseignement supérieur	0,1	0,1	2,5	3,1	6,1	41,6	7,2	60,7
24 : Formation continue	1,3	0,0	0,9	2,3	0,1	1,9	0,0	6,5
25 : Services annexes de l'enseignement	18,9	42,4	26,0	25,0	19,1	26,1	2,9	160,3
FONCTION 3 : CULTURE	66,5	157,4	157,6	211,4	138,0	241,3	61,2	1 033,4
30 : Services communs	7,4	11,9	7,8	9,3	4,9	4,8	1,6	47,7
31 : Expression artistique	13,0	30,0	28,6	54,3	53,1	84,0	3,6	266,6
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	29,2	80,7	71,0	113,4	56,0	132,8	53,3	536,3
33 : Action culturelle	16,9	34,8	50,3	34,4	24,0	19,7	2,7	182,7
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	114,8	298,9	263,2	337,4	198,1	197,7	56,4	1 466,6
40 : Services communs	5,8	10,2	8,9	15,8	6,8	14,7	2,7	64,8
41 : Sports	87,4	247,4	214,8	269,3	168,0	140,8	48,0	1 175,8
42 : Jeunesse	21,6	41,3	39,6	52,3	23,3	42,2	5,7	226,0
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	7,5	21,9	17,9	26,4	12,0	15,2	0,5	101,3
51 : Santé	1,4	2,2	2,9	5,2	4,0	1,4	0,4	17,5
52 : Interventions sociales	6,1	19,7	15,0	21,2	8,0	13,8	0,0	83,8

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2004

Tableau 34

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	26,8	50,5	52,9	77,3	36,9	40,5	35,5	320,4
60 : Services communs	0,1	1,4	2,0	1,3	0,0	1,7	0,0	6,5
61 : Services en faveur des personnes âgées	1,0	4,1	7,0	5,7	3,0	3,9	0,0	24,7
62 : Actions en faveur de la maternité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
63 : Aides à la famille	0,2	0,5	0,4	5,6	2,6	0,2	0,0	9,5
64 : Crèches et garderies	25,6	44,6	43,5	64,6	31,1	34,7	35,5	279,5
FONCTION 7 : LOGEMENT	13,0	21,4	17,9	21,1	12,8	6,4	2,4	94,9
70 : Services communs	2,9	4,1	2,6	3,5	0,1	0,6	2,3	16,1
71 : Parc privé de la ville	8,4	14,8	14,2	13,2	6,5	4,5	0,0	61,8
72 : Aide au secteur locatif	1,6	2,3	1,0	4,3	6,2	1,2	0,0	16,7
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	385,9	799,0	742,3	962,5	517,3	841,3	568,1	4 816,3
81 : Services urbains	64,4	103,4	87,2	108,4	62,5	128,5	36,3	590,7
82 : Aménagement urbain	307,0	669,2	637,5	833,4	445,7	704,4	527,5	4 124,7
83 : Environnement	14,5	26,4	17,6	20,7	9,0	8,4	4,3	101,0
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	23,8	49,6	52,8	57,7	29,7	40,9	1,5	256,0
90 : Interventions économiques	9,8	24,1	28,5	19,9	10,1	12,6	0,7	105,7
91 : Foires et marchés	4,1	5,2	8,5	23,8	13,3	17,4	0,8	73,1
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	0,7	1,5	1,2	1,7	1,2	0,2	0,0	6,5
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	1,2	2,3	0,8	0,2	0,5	0,2	0,0	5,3
94 : Aides au commerce et aux services marchands	1,7	2,5	1,8	5,2	0,7	1,4	0,0	13,2
95 : Aides au tourisme	5,7	11,0	11,5	5,9	3,9	9,1	0,0	47,1
96 : Aides aux services publics	0,6	3,0	0,5	1,0	0,0	0,0	0,0	5,2
TOTAL GENERAL	1 050	2 046	1 876	2 471	1 483	2 094	862	11 883

Les comptes des communes par strate

Tableau 35

(en millions d'euros)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 306	2 327	2 401	8 794	8 870	9 152	8 237	8 328	8 597
Achats et charges externes	669	674	701	2 504	2 523	2 617	2 142	2 149	2 207
Charges de personnel	683	707	735	3 319	3 455	3 615	3 655	3 771	3 933
Contingents et participations	380	352	352	914	773	744	500	427	412
Subventions versées	124	123	126	565	584	597	631	658	695
Charges financières	102	96	91	520	485	450	472	428	391
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 970	3 025	3 127	10 947	11 205	11 542	9 530	9 737	10 044
Ventes et prestations de services	211	204	206	625	611	633	517	529	546
Impôts locaux	900	941	976	4 112	4 189	4 313	3 688	3 663	3 763
Autres impôts et taxes	190	166	186	637	540	557	671	605	607
Dotations de l'Etat	818	823	920	2 405	2 427	2 938	1 692	1 705	2 117
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	666	701	732	2 178	2 368	2 442	1 521	1 674	1 726
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 143	2 222	2 187	6 284	6 974	7 267	4 310	4 610	4 931
Dépenses d'investissement direct	1 389	1 519	1 568	4 063	4 538	4 891	2 552	2 794	3 104
Remboursements d'emprunts	294	285	289	1 225	1 305	1 300	1 068	1 104	1 083
Charges à répartir	4	3	4	19	20	19	23	27	32
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 158	2 246	2 218	6 399	7 041	7 287	4 432	4 666	4 899
FCTVA	166	173	170	545	558	517	362	350	325
Subventions reçues	484	507	555	1 058	1 119	1 256	501	549	603
Emprunts et dettes assimilées	273	335	341	1 226	1 421	1 439	1 008	1 106	1 159
Excédents de fonctionnement capital.	639	655	650	2 092	2 146	2 256	1 289	1 284	1 328
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	1 840	1 900	1 962	9 145	9 305	9 475	8 381	8 409	8 522
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	964	980	1 017	4 253	4 274	4 400	3 684	3 654	3 747
Taxe sur le foncier bâti	271	296	311	1 461	1 560	1 654	1 460	1 564	1 651
Taxe sur le foncier non bâti	216	221	226	357	367	376	85	88	90
Taxe d'habitation	233	248	264	1 205	1 288	1 370	1 135	1 212	1 280
Taxe professionnelle	245	216	216	1 231	1 060	999	1 003	789	726

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les comptes des communes par strate

Tableau 36

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 885	17 088	17 311	6 291	6 341	6 596	11 318	11 772	12 030
Achats et charges externes	3 976	3 989	4 056	1 397	1 392	1 446	2 024	2 032	2 147
Charges de personnel	8 404	8 539	8 825	3 133	3 178	3 261	5 258	5 374	5 481
Contingents et participations	599	541	520	191	189	190	766	756	797
Subventions versées	1 564	1 592	1 621	724	736	740	1 774	1 872	1 875
Charges financières	817	741	641	303	272	244	395	347	321
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	18 762	19 149	19 395	6 930	6 997	7 222	12 603	13 081	13 266
Ventes et prestations de services	1 059	1 064	1 105	405	397	410	700	714	723
Impôts locaux	7 201	7 167	7 275	2 719	2 621	2 673	4 403	4 496	4 553
Autres impôts et taxes	1 159	1 056	1 086	477	458	480	1 152	1 105	1 132
Dotations de l'Etat	3 466	3 500	4 336	1 177	1 192	1 614	2 383	2 406	3 040
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 352	2 581	2 648	873	893	912	1 679	1 822	1 756
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 256	8 251	7 965	2 972	3 350	3 429	5 277	5 833	6 007
Dépenses d'investissement direct	3 593	3 868	4 290	1 202	1 255	1 483	2 279	2 375	2 956
Remboursements d'emprunts	2 186	2 316	2 257	985	1 017	1 066	1 674	1 921	2 038
Charges à répartir	86	104	90	73	65	65	258	269	234
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 484	8 141	8 012	2 922	3 349	3 544	5 397	5 922	5 885
FCTVA	498	490	445	166	178	152	255	260	263
Subventions reçues	682	689	821	209	236	245	381	391	465
Emprunts et dettes assimilées	2 037	2 036	2 145	900	867	1 029	1 638	1 768	2 095
Excédents de fonctionnement capital.	1 800	1 785	2 011	564	591	655	1 501	1 281	1 275
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	15 577	15 349	15 255	6 178	6 062	6 079	8 581	8 427	8 484
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	7 111	7 070	7 217	2 651	2 567	2 624	4 407	4 430	4 495
Taxe sur le foncier bâti	3 007	3 199	3 327	1 039	1 096	1 141	1 750	1 864	1 956
Taxe sur le foncier non bâti	53	54	55	10	11	11	9	9	9
Taxe d'habitation	2 355	2 498	2 609	822	863	897	1 596	1 711	1 800
Taxe professionnelle	1 697	1 318	1 225	780	598	575	1 053	846	730

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 37

(en pourcentage)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2002/2001	2003/2002	2004/2003	2002/2001	2003/2002	2004/2003	2002/2001	2003/2002	2004/2003
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6,1	0,9	3,2	5,9	0,9	3,2	3,8	1,1	3,2
Achats et charges externes	5,6	0,7	4,1	9,0	0,7	3,8	7,0	0,4	2,7
Charges de personnel	10,5	3,5	3,9	8,4	4,1	4,6	6,4	3,2	4,3
Contingents et participations	0,4	-7,2	-0,1	-3,6	-15,4	-3,8	-6,5	-14,6	-3,5
Subventions versées	4,5	-0,4	2,4	4,1	3,3	2,1	4,2	4,3	5,7
Charges financières	-4,9	-6,6	-4,5	-5,4	-6,8	-7,1	-7,0	-9,1	-8,7
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2,9	1,9	3,4	3,8	2,4	3,0	2,8	2,2	3,2
Ventes et prestations de services	-2,0	-3,5	0,9	4,5	-2,3	3,6	5,1	2,5	3,2
Impôts locaux	2,2	4,5	3,7	0,1	1,9	3,0	-2,9	-0,7	2,7
Autres impôts et taxes	0,1	-13,0	12,1	-3,2	-15,1	3,0	-1,9	-9,9	0,3
Dotations de l'Etat	3,4	0,6	11,9	3,4	0,9	21,1	2,6	0,8	24,2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-7,5	5,3	4,4	-4,8	8,8	3,1	-2,0	10,0	3,1
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6,8	3,6	-1,6	-1,2	11,0	4,2	-4,7	7,0	7,0
Dépenses d'investissement direct	-4,5	9,4	3,2	-6,6	11,7	7,8	-6,9	9,4	11,1
Remboursements d'emprunts	10,3	-3,1	1,4	3,8	6,5	-0,3	5,3	3,3	-1,9
Charges à répartir	-50,2	-36,2	55,6	8,9	5,8	-3,4	-4,1	17,0	20,0
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7,1	4,1	-1,3	0,3	10,0	3,5	-3,6	5,3	5,0
FCTVA	0,0	4,2	-2,1	7,3	2,4	-7,3	10,6	-3,4	-7,2
Subventions reçues	-4,4	4,7	9,5	-4,5	5,7	12,2	-3,7	9,5	9,9
Emprunts et dettes assimilées	5,2	22,5	2,0	-0,4	15,9	1,3	-4,9	9,7	4,8
Excédents de fonctionnement capital.	-7,9	2,6	-0,8	-6,8	2,6	5,1	-9,1	-0,3	3,4
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	-1,1	3,3	3,3	0,0	1,7	1,8	-0,7	0,3	1,3
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	2,3	1,7	3,7	0,4	0,5	2,9	-2,8	-0,8	2,5
Taxe sur le foncier bâti	4,6	9,2	5,1	7,1	6,8	6,1	8,4	7,1	5,5
Taxe sur le foncier non bâti	2,0	2,4	2,2	3,4	2,8	2,6	4,8	2,8	2,3
Taxe d'habitation	6,1	6,5	6,4	8,1	6,9	6,4	9,0	6,8	5,6
Taxe professionnelle	-3,1	-11,8	0,3	-12,8	-13,9	-5,7	-23,9	-21,3	-8,0

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

Tableau 38

(en pourcentage)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2002/2001	2003/2002	2004/2003	2002/2001	2003/2002	2004/2003	2002/2001	2003/2002	2004/2003
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,8	1,2	1,3	1,1	0,8	4,0	-15,7	4,0	2,2
Achats et charges externes	3,5	0,3	1,7	3,4	-0,3	3,9	2,8	0,4	5,6
Charges de personnel	4,0	1,6	3,4	2,6	1,5	2,6	3,3	2,2	2,0
Contingents et participations	-3,0	-9,6	-4,0	-3,6	-0,9	0,7	79,7	-1,4	5,5
Subventions versées	0,7	1,8	1,8	-1,6	1,6	0,5	-9,9	5,6	0,1
Charges financières	-8,2	-9,3	-13,5	-11,0	-10,2	-10,4	-14,5	-12,1	-7,6
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2,2	2,1	1,3	2,0	1,0	3,2	-14,7	3,8	1,4
Ventes et prestations de services	3,4	0,4	3,9	-2,3	-2,1	3,4	-12,8	1,9	1,3
Impôts locaux	-3,2	-0,5	1,5	-2,9	-3,6	2,0	-7,1	2,1	1,3
Autres impôts et taxes	-3,1	-8,9	2,9	-4,8	-4,1	4,9	-10,3	-4,1	2,4
Dotations de l'Etat	1,8	1,0	23,9	2,0	1,3	35,4	2,1	0,9	26,4
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3,9	9,7	2,6	9,6	2,3	2,2	-9,9	8,5	-3,7
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-5,6	13,7	-3,5	1,0	12,7	2,3	-34,9	10,5	3,0
Dépenses d'investissement direct	-8,2	7,7	10,9	-14,9	4,4	18,2	-1,3	4,2	24,5
Remboursements d'emprunts	2,8	5,9	-2,5	9,9	3,3	4,9	-13,7	14,7	6,1
Charges à répartir	-7,1	20,8	-13,6	2,4	-11,8	1,0	26,8	4,5	-13,1
RECETTES D'INVESTISSEMENT	-2,9	8,8	-1,6	-1,7	14,6	5,8	-32,3	9,7	-0,6
FCTVA	14,4	-1,6	-9,2	19,4	7,0	-14,7	15,4	1,8	1,2
Subventions reçues	-3,1	0,9	19,2	-7,1	13,1	3,9	-7,6	2,6	18,9
Emprunts et dettes assimilées	-5,0	-0,1	5,4	-7,2	-3,7	18,8	8,1	8,0	18,5
Excédents de fonctionnement capital.	-5,5	-0,8	12,7	-9,4	4,7	10,9	13,9	-14,6	-0,5
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	-0,9	-1,5	-0,6	-1,4	-1,9	0,3	-0,4	-1,8	0,7
FISCALITE									
TOTAL DES IMPOSITIONS VOTEES	-3,1	-0,6	2,1	-3,4	-3,2	2,2	-6,7	0,5	1,5
Taxe sur le foncier bâti	6,9	6,4	4,0	4,9	5,5	4,1	6,5	6,5	5,0
Taxe sur le foncier non bâti	4,7	2,9	1,5	2,4	2,8	1,2	3,1	0,8	4,9
Taxe d'habitation	7,7	6,1	4,4	6,3	5,0	3,9	7,0	7,3	5,1
Taxe professionnelle	-25,9	-22,3	-7,1	-19,8	-23,4	-3,8	-33,5	-19,6	-13,7

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Les communes en comptabilité nationale

Tableau 39

1) De la dette à la dette publique au sens de Maastricht :

La dette notifiée à la commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance ("dette Maastricht") est la dette

des Administrations publiques au sens de la comptabilité nationale.

Elle est calculée brute, en valeur nominale, consolidée des créances et dettes entre administrations.

Elle exclut les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales ainsi que les intérêts courus.

Elle comprend les engagements en crédit bail.

(en millions d'euros)

	2001	2002	Variation 02/01 (en %)	2003	Variation 03/02 (en %)	2004	Variation 04/03 (en %)
DETTE BRUTE CONSOLIDÉE							
Emprunts obligataires	507	478	-5,7	532	11,3	550	3,4
Autres dettes à moyen et long terme	50 170	49 836	-0,7	49 582	-0,5	49 920	0,7
Crédits et lignes de trésorerie	667	635	22,8	652	2,7	717	10,0
Opérations pour le compte de tiers (partie)	1 023	1 117	9,2	1 193	25,4	1 412	18,4
Dette vis à vis des administrations publiques	-1 065	-458	57,0	190	141,5	-250	-231,6
TOTAL	51 302	51 608	0,6	52 149	1,0	52 349	0,4

2) Des impôts locaux aux prélèvements obligatoires

Les impôts directs locaux en comptabilité nationale correspondent aux quatre taxes principales perçues

Ils comprennent les frais d'assiette et les frais de dégrèvements et d'admissions en non-valeur.

Par contre, les dégrèvements et admissions en non-valeur nets des frais ainsi que les compensations et exonérations de l'Etat sont traitées en transferts de recettes fiscales (D733).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt au sens de la comptabilité publique, est, en comptabilité nationale, une prestation de services.

(en millions d'euros)

Exercice 2004	Comptabilité publique						Comptabilité nationale			
	Impôts locaux (1)	dont dégrèvements et non valeurs	Frais d'assiette (2)	Cotisation de péréq. et autres (3)	Compens ations (4)	TOTAL (1) +(2) +(3) +(4)	Impôts sur la production D292	Impôts sur le revenu D59	Transferts de recettes fiscales D733	TOTAL IMPOTS SEC95
Taxe professionnelle	4 859	1 364	224	315	1 072	6 470	3 917		2 238	6 155
Taxe sur le foncier bâti	9 959	291	453		315	10 727	10 845		197	11 042
Taxe sur le foncier non bâti	778	49	34		1	813	793		20	813
Taxe d'habitation	8 379	1 872	370		1 017	9 766		6 995	2 771	9 766
TOTAL	23 975	3 576	1 081	315	2 405	27 776	15 555	6 995	5 226	27 776

Les communes en comptabilité nationale

Tableau 40

4) Les dépenses par fonction

La nomenclature fonctionnelle utilisée depuis la base 2000, est la CFAP, référence pour l'ensemble des administrations

(données définitives)

(en millions d'euros)

Exercice 2002 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 260	3 412	1 385	608	17 103	25 768
Impôts	21	34	10	17	388	470
Revenus de la propriété	10	19	2	2	2 567	2 600
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	863	2 291	2 109	947	5 235	11 445
Aides à l'investissement	47	57	32	15	444	595
Prestations en espèces et en nature	12	6	18	0	4	40
Consommations intermédiaires	2 265	2 778	328	1 263	6 695	13 329
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	1 706	3 349	334	341	7 790	13 520

(en millions d'euros)

Exercice 2003 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 777	3 958	1 688	751	16 285	26 459
Impôts	21	40	12	16	413	502
Revenus de la propriété	11	21	2	2	2 302	2 338
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	892	2 344	2 166	736	5 260	11 398
Aides à l'investissement	38	65	31	15	512	661
Prestations en espèces et en nature	12	7	17	0	6	42
Consommations intermédiaires	2 246	2 889	350	1 169	6 827	13 481
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	1 861	3 548	437	312	8 158	14 316

(en millions d'euros)

Exercice 2004 (en CFAP)	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	3 835	3 980	1 687	714	17 053	27 269
Impôts	20	40	12	15	427	514
Revenus de la propriété	11	18	2	2	2 067	2 100
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	901	2 424	2 264	708	5 317	11 614
Aides à l'investissement	45	60	31	12	489	637
Prestations en espèces et en nature	9	6	22	0	7	44
Consommations intermédiaires	2 339	3 026	365	1 102	7 046	13 878
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	2 028	3 971	500	370	9 089	15 958

Méthodologie

et lexique

1. Méthodologie

Le régime administratif des collectivités locales

Afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation à donner aux informations présentées dans ce document, il paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions essentielles concernant le régime administratif des collectivités territoriales et les documents budgétaires et comptables en usage, et de préciser les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction Générale de la Comptabilité publique.

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. Le régime administratif actuel des collectivités locales a été défini par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a supprimé toute forme de tutelle a priori sur les décisions des collectivités locales.

Les documents budgétaires et comptables

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable du Trésor.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

À la différence du compte administratif dont l'objet est de rendre compte de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

- en produits : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'État, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;
- en charges : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement est composé d'une part, des dotations aux amortissements et provisions, d'autre part, d'un complément appelé « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ». Ce virement ne fait toutefois l'objet d'aucune exécution au cours de l'exercice budgétaire.

Il n'est inscrit au budget que pour permettre de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et exécuter les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer. L'affectation du résultat intervient lors de l'exercice suivant (reprise anticipée du résultat au budget primitif de l'année N+1, le cas échéant).

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

La situation des éléments patrimoniaux des communes apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif : l'ensemble des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels, classés en fonction de leur liquidité croissante (immobilisations, prêts à long terme, stocks, créances à court terme et disponibilités);
- au passif : l'ensemble des ressources, c'est à dire les excédents d'exploitation cumulés, les subventions et les dettes, celles-ci classées selon le terme d'exigibilité.

Le bilan permet de déterminer en outre le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables (voir lexique).

Les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique

L'analyse financière réalisée ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité nationale.

La Comptabilité nationale est élaborée suivant un système comptable unifié distinct de la nomenclature des communes (M14) : le SEC95. Ce système correspond à un règlement du Conseil. Sa mise en œuvre a coïncidé avec la troisième phase de mise en place de l'Union Économique et Monétaire (1999).

Il permet la comparabilité des comptes de l'Eurozone. C'est la raison pour laquelle le Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit la "soutenabilité des finances publiques" par rapport aux concepts de la Comptabilité nationale. Les deux indicateurs sont le déficit (encore appelé besoin(-) ou capacité (+) de financement) et la dette des administrations publiques rapportés au PIB. Le déficit est le solde des recettes et dépenses non financières des Administrations publiques. Il inclut le solde des opérations d'investissement non financier.

Les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique doivent être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation avec les agrégats de finances publiques.

L'analyse opérée dans le présent volume permet, à partir du compte de résultat et du bilan :

- de suivre l'évolution des principales rubriques de fonctionnement et d'investissement ;

- de déterminer une série de résultats intermédiaires appelés « soldes intermédiaires de gestion » ;
- de calculer la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice ;
- de mettre en évidence le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie structurelle, à partir du bilan fonctionnel ;
- d'étudier la variation du fonds de roulement, à partir du tableau de financement.

La capacité d'autofinancement permet de mesurer la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres. Elle ne doit pas être confondue avec la capacité de financement définie par la Comptabilité nationale qui est calculée après opérations d'investissement en ayant inclus notamment les subventions d'équipement.

Il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains ou d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments, mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...), qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses présentées dans cet ouvrage et les résultats du compte du sous-secteur « administrations publiques locales" de la Comptabilité nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des mêmes comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor. Les points de vue changent, mais la matière demeure identique.

2. Lexique

Actif circulant

Ensemble des éléments du patrimoine qui, en raison de leur nature ou de leur destination, n'ont pas vocation à y rester de manière durable.

Au bilan, l'actif circulant est composé des postes suivants :

- stocks et en-cours
- créances d'exploitation
- créances diverses
- valeurs mobilières de placement
- disponibilités.

Amortissement (d'une immobilisation)

Constatation comptable de la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, du fait de son usage, du temps ou de l'obsolescence.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des emplois (réels) d'investissement de l'exercice sur les ressources (réelles) d'investissement de l'exercice, hors endettement à long et moyen terme.

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Besoin (ou ressource) de financement né du déroulement du cycle d'exploitation.

$BFRE = Stocks + créances d'exploitation - dettes d'exploitation$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Solde des créances et des dettes non rattachables au cycle d'exploitation.

$BFRHE = Créances diverses - dettes sur immobilisations et autres dettes diverses$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement

Somme algébrique des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation.

Bilan fonctionnel

Reclassement des postes du bilan par grandes unités, de manière à faire ressortir des grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité. Cette présentation du bilan permet d'analyser les conditions dans lesquelles se réalise l'équilibre financier : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, trésorerie ;

- fonds de roulement, correspondant à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables
- besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation correspondant à la différence entre les créances et les dettes à court terme
- trésorerie, correspondant au fonds de roulement, moins les besoins en fonds de roulement.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Capitaux propres

Fonds à la disposition de la commune à titre définitif. Ces capitaux financent la plus grande partie des actifs immobilisés. Ils comprennent les postes suivants au bilan :

- dotations
- mise à disposition
- réserves
- report à nouveau
- résultat de l'exercice
- subventions d'investissement
- provisions réglementées.

Charges réelles de fonctionnement

Charges de fonctionnement utilisées pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Elles excluent les dotations aux amortissements et provisions, les subventions ou dotations d'équipement en nature ainsi que les charges liées à des cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations (positives) transférées en investissement).

Concours bancaires courants

Couverture par les banques des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation.

Dépenses définitives d'investissement

Les dépenses définitives d'investissement sont égales aux dépenses réelles d'investissement hors opérations financières (remboursements d'emprunts et immobilisations financières).

Dépenses d'investissement direct

Les dépenses d'investissement direct correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux travaux en cours.

Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont les dépenses d'investissement donnant lieu à flux financiers. Elles sont égales aux emplois d'investissement qui figurent dans la 1^{ère} partie du tableau de financement.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Dotations générales de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales serait compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et, pour le solde, par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotations globales de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État, distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'État aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Dotations globales d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement, libre d'emploi, est effectué chaque année par l'État aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Emplois stables ou durables

Emplois ayant vocation à rester durablement à l'actif du bilan (immobilisations). Par convention, est réputée stable toute acquisition faite pour une durée supérieure à un an.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an (emprunts à long et moyen terme).

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Ressource fondamentale que la commune tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Si elle est négative, elle est appelée insuffisance brute d'exploitation. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut d'exploitation se calcule de la manière suivante :

EBE = (Production + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges externes + impôts et taxes + charges de personnel)

Excédent brut de fonctionnement

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut d'exploitation augmenté des autres produits de gestion courante (compte 75) et diminué des autres charges de gestion courante (compte 65).

Fiscalité directe

Les impôts locaux sont retracés au compte 731.

Ils comprennent :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle.

Les attributions de compensation et de péréquation, en revanche, sont comptabilisées au compte 7483.

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects sont retracés aux comptes 733 à 738.

Ils occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;

- l'impôt sur les spectacles;
- la taxe sur les remontées mécaniques ;
- les impôts et taxes d'outre-mer : taxes sur les rhums, taxes sur les carburants, octroi de mer.

Fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité opérés par les groupements à fiscalité propre, au titre notamment de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, sont retracés au compte 732.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'État.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et qui ne récupèrent pas directement la TVA.

La compensation prend la forme d'une attribution égale au produit du montant total (T.T.C.) des dépenses d'équipement par un taux de compensation forfaitaire. Ce taux, fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT, est déterminé par rapport au taux normal de TVA. Depuis le 1^{er} janvier 1997, il est diminué de 0,905 point (article 53 de la loi de finances pour 1994) pour tenir compte de la part de TVA versée par la France au budget européen.

Compte tenu de la baisse du taux normal de la TVA de 20,6% à 19,6% intervenue au 1^{er} avril 2000 et du décalage de deux ans dans l'attribution du FCTVA aux communes, le taux forfaitaire appliqué en 2002 sur les investissements réalisés en 2000 a été calculé au prorata temporis des taux de 20,6% et 19,6% et abattu de 0,905, soit 15,656%.

Le taux applicable en 2004 est le même qu'en 2003. Il est déterminé par rapport à une TVA à 19,6% soit un taux de 15,482%.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement, calculé au 31 décembre de l'année N, correspond à l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

Abordée par le haut du bilan, l'analyse du fonds de roulement éclaire les modalités de financement des investissements.

Abordée par le bas du bilan, l'analyse du fonds de roulement permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêts.

Produits réels de fonctionnement

Produits de fonctionnement utilisés pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Ils excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs (produits des cessions d'immobilisations et différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat) ainsi que la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Recettes définitives d'investissement

Les recettes définitives d'investissement sont égales aux recettes réelles d'investissement hors opérations financières (emprunts et cessions ou réductions d'immobilisations financières).

Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent aux recettes d'investissement donnant lieu à flux financiers.

Ressources propres

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Ressources stables ou durables

Ressources appelées, par nature ou destination, à rester durablement au passif du bilan (dotations, réserves, emprunts...). Par convention, il s'agit de tous les financements disponibles à plus d'un an.

Résultat courant non financier

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut de fonctionnement augmenté des reprises sur provisions et des transferts de charges, et diminué des dotations aux amortissements et provisions.

Résultat courant financier

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits financiers et les charges financières.

Résultat de l'exercice

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.

Il est déterminé de façon extra-comptable en fin d'exercice, puis repris en balance d'entrée de la gestion suivante au compte 12.

Résultat exceptionnel

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources, équilibré par la variation du fonds de roulement, qui explique les variations du patrimoine intervenues au cours de l'exercice de référence. Ce tableau comporte deux parties. La première partie décrit les mouvements des ressources et emplois stables (mouvements du haut de bilan).

La seconde partie analyse les conséquences de la variation du fonds de roulement sur l'actif et le passif du bas de bilan.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau qui présente sous forme de liste et au travers de soldes intermédiaires, le compte de résultat. Il en est le prolongement direct et permet une analyse plus fine.

Il fait apparaître les soldes intermédiaires suivants : excédent brut d'exploitation, excédent brut de fonctionnement, résultat courant non financier, résultat courant financier, résultat exceptionnel, résultat net.

Trésorerie active

Ensemble des disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Trésorerie passive

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques figurant au passif du bilan à l'intérieur de la rubrique « emprunts auprès des établissements de crédit ».

Trésorerie structurelle

Différence entre le fonds de roulement net global et les besoins en fonds de roulement conformément à l'équation : Trésorerie = Fonds de roulement – Besoins en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle correspond aux fonds qui sont gelés en permanence pour financer les besoins en fonds de roulement nets, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas financés par les ressources en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle est calculée à partir du bilan qui, seul, comprend toutes les dettes et toutes les créances rattachées à l'exercice.